



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3172 - MARDI 20 MARS 2018

CARBURANT

Nouvelle hausse du prix du litre



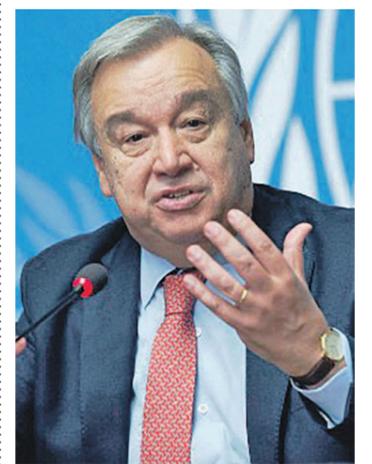
Un pompiste en activité dans une station-service

Après une augmentation du prix du baril de l'ordre de 50 % à l'échelle internationale, Kinshasa a autorisé une hausse de 80 FC du litre à la pompe, soit une hausse estimée à 4,62 FC. Désormais, le prix de l'essence est passé de 1810 à 1890, et celui du mazout ou gasoil de 1800 à 1880 FC. Comme pour la dernière hausse intervenue en janvier 2018, le gouvernement n'autorisera pas une révision à la hausse de la grille tarifaire du transport en commun.

Cette décision suscite la colère des usagers de la route, surpris par la soudaineté de la hausse survenue hier matin, car rien ne présageait l'imminence d'une nouvelle augmentation du prix du litre à la pompe, la deuxième depuis le début de 2018 et vraisemblablement pas la dernière en vue.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les catholiques interpellent Antonio Guterres



Dans une lettre adressée le 18 mars au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le Comité laïc de coordination demande au patron des Nations unies de « renforcer » le rôle de l'ONU dans l'organisation des élections prévues pour le 23 décembre en République démocratique du Congo. Ce collectif catholique proche de l'épiscopat demande « plus de moyens à la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) pour la protection des civils pendant la période pré-électorale et post-électorale ».

La structure réclame que Joseph Kabila donne des « signaux » qui seraient l'expression de sa volonté politique afin de promouvoir une alternance pacifique du pouvoir à travers la tenue des élections.

Page 6

Page 5

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 2018

Les candidats appelés à se soumettre au «vetting»

Dans un appel du 17 mars, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a invité la société civile à soumettre au «vetting», autrement dit à une sélection, tous les candidats aux élections présidentielle, législatives, sénatoriales, provinciales et locales prévues pour le 23 décembre de cette année. L'association à but non lucratif estime que cet exercice permettra à la RDC de parvenir à une vie digne et respectueuse des droits humains. L'exercice que propose l'IRDH aurait l'avantage de jauger des idées contenues dans les projets de société des partis ou regroupements politiques ainsi que les programmes d'action des candidats, tout en facilitant l'émergence des meilleurs.

Page 2



Le siège de la Ceni sur le boulevard du 30 juin



Des déplacés de la région du Kasai

KASAÏ

Présence militaire inquiétante dans le territoire de Kabeya Kamuanga

Les villages Lemba Lemba et Mupompa, du territoire de Kabeya Kamuanga, dans la province du Kasai, sont en proie à des tourmentes. On y note une présence accrue des hommes en uniforme. Le cri d'alarme est donné ici par l'interfédérale de l'Union pour le développement social et communautaire qui dénonce l'insécurité entretenue dans ce coin du pays par des éléments des Fardc sous prétexte de rechercher des miliciens

Kamuina Nsapu.

Des voix s'étaient déjà élevées invitant les dirigeants du pays « à intervenir rapidement pour ne pas exterminer un peuple abandonné à lui-même » et à la communauté internationale de « faire pression sur tous les dirigeants surtout ceux qui ont une parcelle d'autorité sur ce territoire ».

Page 3

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 2018

Les candidats appelés à se soumettre au «vetting»

L'exercice que propose l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) aurait l'avantage de jauger des idées contenues dans les projets de société des partis ou regroupements politiques ainsi que les programmes d'action des candidats, tout en facilitant l'émergence des meilleurs.

Dans un appel du 17 mars, l'IRDH a invité la société civile à soumettre au «vetting», autrement dit à une sélection, tous les candidats aux élections présidentielle, législatives, sénatoriales, provinciales et locales prévues au 23 décembre de cette année. L'association à but non lucratif estime que cet exercice permettra à la RDC de parvenir à une vie digne et respectueuse des droits humains.

Notant que le vetting est un processus légitime d'examen de la vie des candidats à la gestion de la chose publique, visant à permettre aux meilleurs prétendants de servir le destin commun national, l'IRDH a indiqué que cet appel tient compte de l'inconstance légendaire de la classe politique congolaise ; de la culture du débauchage et des doublements des partis politiques du pouvoir en place ; du pullulement et du caractère éphémère des plates-formes, coalitions et regroupements politiques d'opposition ; ainsi que de la paupérisation de la population qui facilite l'achat des consciences.

Le devoir de dénoncer une candidature qui viole la loi

Pour l'IRDH, au regard du développement politique, tout citoyen, seul, en groupe, ou avec l'aide des ONG, a le devoir de dénoncer une candidature qui viole la loi ou heurte les bonnes mœurs, sous réserve du respect de l'ordre public et des droits d'autrui. De ce fait, il invite les organisations de la société civile à examiner les candidatures à la gestion de l'avenir de la RDC, par rapport aux conditions légales et morales qu'il avait déclinées. Il s'agit, comme exigences légales, pour le candidat à la présidence de la République, conformément à l'article 72 de la Constitution en vigueur, de posséder la nationalité congolaise d'origine ; d'être âgé de 30 ans au moins ; de jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques ; et de ne pas se trouver dans un des cas d'exclusion prévus par la loi électorale.

L'IRDH rappelle également les deux autres conditions ajoutées par les alinéas 4 et 5 de l'article 103 de la « loi du 15 février 2015 n° 15/001, modifiant et complétant la loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée par la loi n° 11/003 du 25 juin 2011 », d'avoir un diplôme d'études supérieures ou universitaires, ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine politique, administratif ou socio-économique ; et d'avoir la qualité d'électeur ou se faire identifier et enrôler lors du dépôt de sa candidature.

Parlant de l'inéligibilité, cette ONG a souligné qu'étaient inéligibles, par rapport à l'article 70 de la même Constitution, le président de la République qui a déjà renouvelé son mandat de cinq ans, une seule fois, et, conformément à l'article 10 de « la loi n° 17/013 du 24 décembre 2017 modifiant et complétant la loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée à ce jour », ainsi que les personnes privées de leurs droits civils et politiques par décision judiciaire irrévocable ; condamnées par décision judiciaire irrévocable pour crimes de guerre, crime de génocide et crimes contre l'humanité ; condamnées par un jugement irrévocable du chef de viol, d'exploitation illégale des ressources naturelles, de corruption, de détournement des deniers publics, d'assassinat, des tortures, de banqueroute et les faillies ; et frappées d'une incapacité mentale médicalement prouvée au cours des cinq dernières années précédant les élections.

Sont aussi dans ce cas, les fonctionnaires et agents de l'administration publique ne justifiant pas, à la date limite du dépôt des candidatures, du dépôt de leur demande de mise en disponibilité ; les mandataires actifs dans les établissements publics ou sociétés du portefeuille ne justifiant pas, à la date limite du dépôt des candidatures, du dépôt de leur lettre de démission ; les magistrats qui n'auront pas donné la preuve, à la date limite du dépôt des candidatures, du dépôt de leur lettre de mise en disponibilité ; les membres des forces armées et de



Liste des candidatures affichée dans un bureau à Goma/radio okapi

la police nationale congolaise qui n'auront pas donné la preuve, à la date limite du dépôt des candidatures, de leur démission acceptée ou de leur mise à la retraite ; les membres du Conseil économique et social, du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, de la Commission nationale des droits de l'homme, du Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral, de la Cour des comptes qui n'auront pas donné la preuve, à la date limite du dépôt des candidatures, de leur démission ou de leur mise à la retraite ; ainsi que les membres de la Commission électorale nationale indépendante à tous les niveaux, y compris le personnel.

Rendre à la nation sa gloire

S'agissant des exigences morales, l'IRDH souligne la volonté de rendre à la nation sa gloire et son prestige : avoir un projet de société et un programme qui prouve la connaissance des préoccupations essentielles de la nation, notamment des problèmes économiques, financiers, éducatifs, sociaux, des droits humains, de l'État de droit, de la protection de l'environnement sain, la sécurité et la paix ; l'abnégation : avoir le dévouement total, loyal et désintéressé à sa tâche ; considérer plus le travail que sa personne, son parti politique, son

groupe ethnique ou sa province ; l'honnêteté : être capable à ne pas mentir à soi-même et aux autres, mais savoir garder les secrets d'Etat ; l'humilité : être modeste pour assumer les fautes commises par les subordonnés qu'on a choisis et, en cas de succès, leur attribuer le mérite et être capable de créer un consensus avec l'opposition sur des sujets importants pour la nation ; la force de caractère : avoir la faculté de tenir bon malgré les revers, tirer la leçon de ses fautes, continuer jusqu'au but final. Il faut aussi être sociable : avoir la capacité de gérer et surmonter les défis de la société civile, des mouvements citoyens, des partis ou regroupements politiques.

« En somme, une bonne campagne de vetting a l'avantage de jauger des idées contenues dans les projets de société des partis ou regroupements politiques ainsi que les programmes d'action des candidats, tout en facilitant aux meilleurs d'émerger », a expliqué l'IRDH, affirmant que le vetting permet aussi d'éliminer les candidatures en marge de la loi, des immoraux, ainsi que des personnes sans expérience de partis ou mouvements politiques, ni connaissance des réalités du pays, mais virtuellement excellentes dans les réseaux des médias sociaux.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport : Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

KASAÏ

Présence militaire inquiétante dans le territoire de Kabeya Kamuanga

Les villages Lemba Lemba et Mupompa du territoire de Kabeya Kamuanga dans la province du Kasai sont en proie à des tourmentes. On y note une présence accrue des hommes en uniforme. Le cri d'alarme est donné ici par l'interfédérale du Kasai/Kabeya Kamuanga du parti Union pour le développement social et communautaire (Udesc), parti cher à Isaac Muamba Kalonji actuellement en séjour aux États-Unis d'Amérique.

Bien avant le SOS de cette formation politique, le chef coutumier Lemba Lemba Kela dénonçait sur Radio Okapi et sur Top Congo FM l'insécurité grandissante dans son village de Lemba Lemba, des morts d'hommes et l'errance de la population cherchant refuge dans la forêt. L'Udesc s'est aussi référée aux dénonciations de l'ONGDH Cefop/DH du 16 août 2017 qui exigeait une enquête sur des incidents, tout en condamnant l'usage disproportionné de la force par les policiers à l'encontre de la population. La députée Eugénie Tshika wa Mulumba, élue de Kabeya Kamuanga, déclarait en octobre 2016 : « Je dénonce ce qui se passe chez nous, dans notre territoire de Kabeya Kamuanga, spécialement à Kena Nkuna, le centre du territoire à Mupompa, Lemba Lemba, à Kadima Diba partout jusqu'à Munkamba, parce que les autorités du pays sont à la recherche des miliciens de Kamwina Nsapu ». Et elle avait appelé les dirigeants du pays « à intervenir rapidement pour ne pas exterminer un peuple abandonné à lui-même » et à la Communauté internationale de « faire pression sur tous les dirigeants surtout ceux qui ont une parcelle d'autorité sur ce territoire ».

En avril 2016, le quotidien Le Potentiel relevait également, dans un article de presse, la dénonciation du président de la société



civile de Kabeya Kamuanga, Théophile Kazadi, et confirmé par l'administrateur du territoire, Sylvain Kankolongo, accusant les Forces armées de la RDC (Fardc) de traverser la population de Kabeya Kamuanga. Deux ans auparavant, soit janvier 2014, la presse évoquait des conflits, créés de toutes pièces selon l'Udesc, entre les habitants de Lemba Lemba et de Mpatu d'une part, affrontant depuis 2001 leurs frères de Dibaya des villages Tshisola et Kumande, de l'autre.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'Udesc note que tous ces appels relèvent d'un fond commun. Il s'agit d'attirer l'attention de l'autorité de deux Kasai sur les désastres découlant des conflits fratricides qui ont créé une grande désolation, et les troubles qui ont poussé les jeunes à l'incivisme et à l'errance, à l'exode et à l'exil. C'est le cas des enfants, petits-enfants et neveux du grand chef Lemba Lemba Bitangilayi Théo, Isaac Muamba Kalonji, leader du parti rivé sur le développement social

et communautaire, etc. Du jour au lendemain, ceux-ci se sont retrouvés tassés dans la brousse, pris entre deux feux, dépourvus des conditions de vie élémentaires, vivant dans un dénuement indescriptible à cause de l'injustice, de la pensée unique. « Plus on s'adonnait à la délation du tenant du pouvoir; mieux on était vu et considéré, et moins on était exposé à la disette, à la prison, sinon à la mort certaine. Et le cas de Kamwina Nsapu en est bien une illustration récente », a indiqué un haut cadre de l'Udesc.

Ainsi, ces enfants, petits-enfants et neveux du grand chef Lemba Lemba ont survécu et subsisté dans cet état de misère absolue, jetés sur les chemins sans issus de l'exode, laissant derrière eux leur parti politique, l'Udesc, et de nombreux militants qui ont adhéré, cherchant l'espace d'expression et de liberté, de paix et de bonheur dans la dignité, en dénonçant le mépris et la haine. En attendant, toute cette population a été indexée et assimilée à l'opposition tradi-

tionnelle radicale à cause des positions souvent tranchées du feu Étienne Tshisekedi. Pourtant, cette population n'a commis une quelconque infraction devant mériter telle aversion de la part de l'autorité politique et administrative du pays, si ce n'est le fait de s'exprimer différemment, de manifester son désaccord sur la gestion de la res publica et contre les diktats du caïd de la région kasaienne. « Considérés comme des trouble-fête, tous ceux qui ont décrié le système de la pensée unique qui s'est installé au pays à la manière des pays totalitaires se sont exposés à des humiliations, des tortures et tant d'autres brimades, endurant des pires douleurs physiques et morales dans ces villages du territoire de Kabeya Kamuanga. C'est la raison de l'exil de Lemba Lemba Bitangilayi Theo et Isaac Muamba Kalonji afin de préserver leur vie », explique ce cadre de l'Udesc.

Entre-temps, l'opinion se demande sur les raisons réelles de ces troubles dans ces patelins du pays où il n'y a ni bitume, ni électricité, ni investissement et encore moins du travail. Toutefois, le territoire de Kabeya Kamuanga a vu naître feu Étienne Tshisekedi wa Mulumba, considéré comme le père de la démocratie congolaise, ainsi que bien des professeurs de renommée internationale, des évêques, curés catholiques et bien d'autres serviteurs de Dieu, etc. Est-ce que l'ombre de l'irréductible opposant d'Étienne Tshisekedi planerait, quoique mort sur ce territoire, de sa relégation au point que les habitants y perdent leur quiétude ? L'Udesc, pour sa part, demande à l'autorité provinciale et à ses services de diligenter une enquête afin de redonner à cette population désespérée l'espoir de vivre à nouveau dans la paix dans leur pays.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE LA LÈPRE ET LA TUBERCULOSE

La province de la Tshuapa dotée de son premier bâtiment public

L'ouvrage moderne a été construit avec l'appui financier du Fonds mondial, par l'entremise de la Caritas Congo, en sa qualité de bénéficiaire principal, aux côtés du ministère de la Santé.

Le nouveau bâtiment construit dans la concession de l'Hôpital général de référence de Boende est constitué d'un bureau avec sanitaires pour le médecin coordonnateur provincial, d'un secrétariat, d'un bureau du logisticien, de celui du superviseur de la lèpre et kinésithérapeute, d'un bureau du superviseur de tuberculose. Il comprend aussi un bureau du pharmacien, un dépôt pharmaceutique, un bureau pour la comptabilité, une caisse, une salle de réunion et des sanitaires. Le bâtiment annexe devra servir au contrôle microscopique. Il compte trois locaux, dont le CDCU, une salle pour l'appareil Gene-Expert. La cérémonie de remise provisoire de ce bâtiment s'est déroulée dernièrement à Boende, en présence du vice-gouverneur de la Tshuapa, Richard Mboyo Iluka. Celui-ci a rendu un hommage mérité au chef de l'Etat, Joseph Kabila, pour avoir

inscrit dans ses priorités la lutte contre les maladies endémiques, dont la tuberculose, le VIH-sida et le paludisme. Il a, par ailleurs, promis que le gouvernement provincial veillera à la bonne utilisation de ce bâtiment.

Pour Richard Mboyo Iluka, la cérémonie de réception du nouveau bâtiment rénové de la coordination provinciale lèpre-tuberculose a une double signification. D'abord la construction de nouvelles infrastructures comme un grand défi dans le chemin de la modernisation de la province. Ensuite, l'homme qui est au cœur de l'intérêt de l'action du gouvernement de la Tshuapa se bat pour l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé, favorisant celle de la lutte contre la tuberculose. « Le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) que je représente ici est fier de voir ce bâtiment érigé », a déclaré, pour sa part, le Dr Emery Yassankia Kilolo, chef de Division de prise en charge à l'unité centrale du PNLT. Cela cadre avec l'un des objectifs de son programme, à savoir le renforcement des capacités institutionnelles pour la lutte contre la tuberculose.



La vue externe du bâtiment de la coordination lèpre et tuberculose à Tshuapa

De son côté, l'ingénieur Alidor Bangu, chargé des infrastructures de la Caritas Congo, remettant les clés du bâtiment au représentant du directeur du PNLT, a loué les bons rapports entre ce programme et Caritas. « Je suis dans la joie de vous remettre ces clés. Votre acceptation est le signe de la bonne collaboration qui a

existé entre Caritas Congo Association à but non lucratif (ASBL) et le PNLT. Cette collaboration ne va pas s'arrêter là. Elle va continuer », a-t-il promis.

En effet, après avoir visité le bâtiment et son annexe rénovés sous la conduite du chargé des infrastructures de Caritas Congo ASBL, la commission de récep-

tion ad hoc a jugé les travaux réalisés conformes aux spécifications techniques et recevables sans réserves. Une liste de suggestions a été dressée pour l'équipement moderne du bâtiment ainsi que pour la fourniture de l'énergie solaire, tel que convenu avec le PNLT.

Aline Nzuzi

FOUILLE DES TÉLÉPHONES

Une autre forme de tracasserie prend racine à Kinshasa

Il ne fait plus bon, par ces temps qui courent, de se promener dans la ville capitale avec un Smartphone contenant des vidéos ou toute autre image en rapport avec les dernières manifestations ayant émaillé la vie politique de la RDC, au risque de se faire appréhender par des personnes assimilables aux agents des forces de l'ordre.

Les détenteurs des types de téléphones modernes sont astreints dorénavant à supprimer tout contenu tendant à présenter l'actuelle équipe au pouvoir sous un mauvais jour, au risque de passer un mauvais quart d'heure. La ténacité observée par les éléments de la police dans leur quête effrénée de mettre la main sur des images dites « compromettantes », inquiète et suscite bien d'interrogations. Tout se passe curieusement à la barbe de l'inspecteur provincial de la police /ville de Kinshasa qui a déclaré récemment n'avoir pas souvenir d'une quelconque instruction donnée dans ce sens. Nonobstant son rappel à l'ordre, les récalcitrants, eux, continuent à traquer les paisibles citoyens soumis régulièrement à des fouilles avec, à la clé, la confiscation des téléphones au contenu jugé « litigieux ».

De nombreux Kinois ont, en effet, payé un lourd tribut pécuniaire en contrepartie de leur libération après leur arrestation. Les policiers véreux et inciviques, par dessus-tout, ont poussé l'outrecuidance jusqu'à déverrouiller, sur fond de menaces et d'intimidations, les téléphones arrachés des mains de leurs propriétaires pour accéder à leurs comptes Facebook ou autres. Toutes les publications sont alors passées au peigne fin et gare à celui qui trimplerait une vidéo « osée ». Les marches du 31 décembre 2017 et du 25 février initiées par les laïcs catholiques leur ont servi de prétexte pour intensifier la traque contre tout détenteur d'images relatives à ces manifestations. Sur ordre de qui ? Personne ne le sait.

Une violation de la loi

De tels actes, à en croire le coordonnateur de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) « violent les dispositions de la loi sur les télécommunications qui interdisent l'interception ainsi que la consultation des messages et autres communications d'un citoyen sans autorisation au préalable du procureur général ». Kimponzo Mayala, journaliste de son état, avait dernièrement fait les frais de cet activisme outrageant des

éléments se présentant comme appartenant aux services de renseignement alors qu'il rentrait paisiblement chez lui. Après l'avoir soumis à une fouille systématique, ils découvriront dans son portable une vidéo du prêtre protestant François David Ekofu, critiquant vertement le régime lors du culte célébré à l'occasion de la commémoration du 17^e anniversaire de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. L'infortuné termina sa journée entre quatre murs dans les geôles des services de sécurité avant d'être relâché, dépouillé de son téléphone.

Tatiana Nigam Miandabo a, quant à elle, été carrément contrainte de basculer dans la clandestinité au lendemain de son arrestation, il y a quelques jours, par des policiers à hauteur de l'avenue de la libération. Les photos du corps sans vie de Rossy Mukendi Tshimanga baignant dans son sang trouvées sur son portable avaient suffi pour sceller son sort. Son statut de membre actif du mouvement « Collectif 2016 » créé par cet activiste des droits de l'homme, abattu le 25 février à la suite d'une marche des chrétiens catholiques, n'a fait que renforcer les policiers dans leur conviction et dans la multiplication des griefs pouvant justifier

son arrestation. Cependant, le relâchement de la jeune dame, négocié à prix d'or, ne lui a pas exempté des poursuites dont elle fait actuellement l'objet, rajoutant ainsi à une insécurité déjà grandissante du fait de sa proximité avec un mouvement pro démocratie. Originaire de Mweka, cette collaboratrice de feu Rossy Mukendi ne sait plus à quel saint se vouer et demande protection tout en s'interrogeant sur le sort de Bertine Mateleza, une autre membre de l'association dont elle est sans nouvelles depuis des lustres.

Un avocat membre d'une formation politique soutenant la candidature de Moïse Katumbi à l'élection présidentielle de décembre 2018 aurait été récemment arrêté par le service de renseignement militaire qui aurait retrouvé sur son téléphone des photos de l'ex-gouverneur du Katanga, a dénoncé l'Acaj au cours d'une rencontre avec la presse.

Fouilles pour du beurre

Ces cas sont loin d'être isolés et s'insèrent dans un contexte social qui ne rassure guère, où la sécurité des personnes et de leurs biens ne tient plus qu'à un bout de fil. A l'entrée de certains services stratégiques de l'Etat, apprend-on, les éléments

commis à la sécurité des lieux s'adonnent ces derniers temps aux fouilles des téléphones jusqu'à entrer dans l'intimité de leur contenu, au motif de rechercher les fameuses vidéos et images « compromettantes ». Leur expliquer le fonctionnement des réseaux sociaux où n'importe qui peut balancer n'importe quoi sans forcément demander votre avis relève d'une perte de temps et d'énergie. « Ces gars ne comprennent rien. Dès qu'ils tombent sur une photo ou une image qui ne les satisfait pas, ils vous créent des ennuis. », commente Etienne Yalunde, juriste.

La nuit tombée, il devient fréquent à Kinshasa de voir des policiers investir certains coins de la ville, embusqués et tapis dans l'ombre, cherchant à prendre de surprise les fêtards et autres couche-tard qui rentrent au bercail aux heures indues de la soirée. Ces policiers ne sont pas tous animés d'un esprit républicain. La plupart ont trouvé dans cette chasse immodérée d'images jugées attentatoires à la sécurité intérieure, un prétexte pour se faire du beurre en surfant sur la naïveté d'une population kinoise qui accepte tout, sans le moindre discernement.

Alain Diasso

ARTISANAT

Bernadette Kudiakubanza, le témoignage d'une femme qui lutte contre la pauvreté

La veuve et mère de quatre filles a été approchée par le Réseau des journalistes amis de l'enfant, le week-end dernier, lors d'une descente dans les communes périphériques de la N'Sele et Kinkole, à Kinshasa, à l'occasion de ce mois de mars dédié à la femme.

Bernadette Kudiakubanza est l'une des femmes qui se bat pour la survie de sa famille. Veuve et mère de quatre filles, elle ne se plaint pas trop pour nouer les deux bouts du mois. Grâce à son ONG, l'Association des femmes couturières et menuisiers (AFCM), créée depuis 2004 à Mikonga II, dans la commune de la N'Sele où elle réside, cette femme, la quarantaine, encadre les filles mères en leur apprenant un métier.

Aujourd'hui, par ce travail d'encadrement de la jeunesse et des personnes de troisième âge, la présidente de l'AFCM jouit d'une renommée incontestée

dans son quartier. Promotrice de l'école primaire Sainte-Bernadette, à Mikonga II, Bernadette Kudiakubanza encourage les femmes à apprendre un métier pour être utile à leur famille et à leur pays. Raison pour laquelle, elle n'hésite pas à former d'autres femmes en tricotage, métier qu'elle a aussi appris avec le soutien de son défunt mari. Elle est fière de partager son expérience.

Quand elle s'est mariée, explique-t-elle, elle ne savait rien faire, si ce n'est mettre au monde. Son mari qui voulait qu'elle apprenne un métier l'a inscrite dans un centre où elle a appris le tricotage, puis elle est devenue formatrice d'autres femmes chez elle. « *Ma maison s'était transformée en un centre d'apprentissage où beaucoup de femmes venaient apprendre à tricoter. Pour m'aider à bien évoluer, mon mari m'a acheté un terrain sur lequel nous avons construit une maison ensemble et aujourd'hui, c'est une ONG qui a vu jour depuis 2004. Je fais le tricotage, la coupe et couture. J'ai une école et j'encadre les filles mères et leurs enfants. J'héberge aussi les personnes de troisième âge.* », a-t-elle confié.

Spécialiste en fabrication des sacs à partir des sachets, Bernadette Kudiakubanza s'adonne aussi à l'agriculture, en cultivant un peu de tout : manioc, légumes, arbres fruitiers, etc. A la récolte, ses produits sont mis en vente. « *Ce que je gagne me permet de scolariser mes enfants, de financer mon ONG, parce qu'il n'y a personne qui nous aide. Je travaille avec mes propres moyens. C'est pourquoi, je lance un appel aux hommes et femmes de bonne volonté de nous venir en aide pour continuer à encadrer la jeunesse ; en particulier les jeunes filles pour qu'elles ne soient pas exploitées abusivement.* », a-t-elle indiqué.

Aline Nzuzi

SOUS-TRAITANCE

Un mois pour mettre en place les mesures d'application de la loi

C'est le délai fixé par le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) au Comité de pilotage chargé d'élaborer un programme de vulgarisation et de mise en œuvre de la loi qui régit cette matière depuis le 8 février 2018. Le déclenchement de ce processus vient marquer la fin d'un moratoire de douze mois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation.

Institué officiellement par arrêté ministériel du 9 mars, le Comité est entré en service effectivement le 15 mars. Sa mission est d'aider à la mise en œuvre des mesures d'application de la loi sur la Sous-traitance, c'est-à-dire la réflexion et la proposition des mesures concertées d'application afin que le Gouvernement central puisse, dans un délai maximum d'un mois, les implémenter sous forme de décisions. Plusieurs animateurs désignés en fonction des critères établis par la loi et plusieurs autres représentants vont siéger au sein de ce Comité. Concrètement, il s'agit d'une structure élargie qui intègre finalement toutes les parties prenantes. Du côté du gouvernement central, il y a les délégués de la Primature, l'Économie nationale, les Finances, les Mines, les PME, l'Agriculture, la Jeunesse et bien entendu l'organe technique du ministère du Plan, en l'occurrence l'Anapi. Bien entendu,

les provinces prennent également une part importante à ces travaux. Du côté du monde des affaires, il faut signaler la participation des grandes associations comme l'Opec, la FEC, la Copemeco, la Fenapec et la FNJEC.

La loi sur la sous-traitance revêt un enjeu majeur pour les PME congolaises qui espèrent ne plus être exclues de la vie économique nationale. Selon les indiscretions du ministère des PME, le gouvernement central va privilégier la concertation dans l'application de la loi sur la sous-traitance. Toutefois, les grands enjeux se dessinent pour les PME congolaises dans le secteur minier qui reprend du poil de la bête. Les miniers ont besoin de recourir à des partenaires crédibles pour certains services réguliers comme les différentes fournitures, etc. Tout le sens du défi actuel est d'encourager le partenariat entre les grandes sociétés minières (ou autres) et les PME congolaises. L'espoir est d'autant plus permis aujourd'hui que le ministère des PME s'est lancé ces derniers mois à la constitution d'une véritable base de données des PME locales et à la mise en œuvre d'une politique plus pragmatique d'accompagnement des PME dans les secteurs aussi stratégiques que l'agro-industrie, le bois et la transformation des produits.

Laurent Essolomua



Bernadette Kudiakubanza dans son atelier de fabrication de sacs

GESTION DES RIVIÈRES EN RDC

La société civile dit non au projet « Transaqua »

Pour les ONG membres de cette structure, le projet de transfèrement des eaux de la rivière Oubangui vers le lac Tchad violerait la Constitution de la RDC, créerait une perturbation des écosystèmes aquatiques et porterait des conséquences néfastes sur l'écosystème en RDC.

Réunies, la semaine dernière, autour de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), pour analyser le contexte sur le niveau de la gestion des rivières en RDC, les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur de la gouvernance des ressources naturelles et des droits socio-économiques et culturels en RDC, qui se sont appuyées sur les analyses des experts indépendants nationaux, ont démontré que le projet Transaqua comporte plusieurs conséquences. Il s'agit, selon ces ONG, des menaces sur la sécurité et la paix en RDC, qui pourra entraver même le processus électoral ; des menaces économiques avec impacts négatifs, notamment la pauvreté et la faim, peuvent surgir dans la région parce que la majorité des communautés ne vit que de la pêche et de l'agriculture pratiquée le long de ces cours d'eau ; de la violation des normes internationales et nationales, entre autres le principe de Dublin N°25, la Constitution de la RDC dans son article 566, les articles 517 et 538 de la loi n°15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau, etc. ; ainsi que de la perturbation du système aquatique.

Ces ONG réunies, le 14 mars, autour de la Corap, à l'occasion de la 21e Journée internationale d'actions pour les rivières et 4e en RDC, on, rappelé que la RDC était un pays potentiellement riche en ce qui concerne les ressources naturelles. Mais malheureusement, ont-elles regretté, cette richesse se retrouve menacée par la pollution à travers divers déchets ; la disparition des certaines espèces aquatiques et riverains ; la diminution

de débits des eaux due au changement climatique ; l'urbanisation inadaptée qui menace sur la disparition des rivières ; l'absence d'une politique sur la gestion durable des rivières en RDC ; etc.

Non au projet Transaqua

Pour ces ONG, l'ouverture du bassin du Congo au bassin du lac Tchad va entraîner une perturbation des écosystèmes aquatiques, notamment sur le plan zoo-géographique. «Le projet Transaqua va perturber les deux grandes régions ichtyo-géographiques africaines très différentes l'une de l'autre, à savoir la région ichtyo-géographique nilo soudanaise (à laquelle appartient le bassin du Lac Tchad) et la région ichtyo géographique du Congo », ont noté ces organisations. La réalisation de ce canal engendrerait également, selon la société civile, de nombreux problèmes, notamment l'hybridation des espèces animales aquatiques, la compétition entre espèces avec toutes ses conséquences, la disparition de certains maillons des chaînes alimentaires non adaptés aux nouvelles conditions de vie créées par la jonction des eaux des deux régions, la disparition de certains habitats, l'apparition, de part et d'autre de nouvelles pathologies jadis limitées à l'une ou l'autre région, etc. Alors que le gigantesque canal de prise d'eau va aussi constituer une barrière infranchissable pour les espèces terrestres, qui occasionnera que certains biefs des rivières interceptées situés en aval de la zone de capture verront disparaître leurs chutes et/ou leurs zones marécageuses ainsi que la faune et la flore qu'elles hébergent et servira, en outre, de canal d'importation des pathologies humaines. « *Ce qui, à long terme, va aggraver les problèmes de santé publique en RDC* », ont prévenu ces ONG, qui ont fait remarquer que la diminution importante de débit, ajoutée à la diminution parfois drastique des précipitations observées au cours de cer-

taines années dans l'ensemble du bassin, va entraîner la diminution de la vitesse de l'eau et provoquer l'ensablement du lit du fleuve Congo et plus particulièrement au niveau des barrages hydroélectriques Mobayi mbongo et Inga 1 et 2.

Les organisations de la société civile congolaise font observer à la communauté nationale et internationale qu'elles constatent avec regret que la RDC ne participe pas dans les discussions sur l'avenir du lac Tchad, malgré son statut de membre observateur de la CLBT. Elles fustigent, par ailleurs, le silence observé dans le chef des autorités de la RDC en rapport avec ledit projet et font constater que c'était un particulier qui prend officiellement la position de la RDC dans certaines rencontres, en lieu et place du gouvernement congolais.

Face à ces réalités et s'appuyant sur les dispositions des articles 56 de la Constitution et de l'article 53 de la loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau, la société civile congolaise signifie qu'elle n'adhère pas à ce projet, tant que le peuple congolais n'est pas consulté. Elle recommande donc au président de la République de prendre les dispositions qui s'imposent pour garantir la sécurité et la souveraineté nationale, en tant que garant de la nation. Alors qu'au gouvernement, elle rappelle que si les autres États étaient représentés par leurs chefs d'État ou ministres de tutelle, la RDC serait représentée par un certain François Kalwele, partenaire du ministère de l'Environnement et du Développement durable. La société civile attend donc du gouvernement congolais de définir clairement sa position en se référant à la Constitution de la RDC et à la loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau, d'éclairer la population sur son statut de membre observateur de la Commission du Bassin du lac Tchad et de dire clairement au peuple congolais le pour-

quoi de sa non-participation à des rencontres organisées par d'autres pays qui touchent la souveraineté de notre pays.

Au Parlement, la société civile attend d'insérer à l'ordre du jour de la session de mars la question du Projet Transaqua ; d'interpeller le Premier ministre par une question orale avec débat sur le projet et la délégation du pouvoir représentatif de la nation à des personnalités n'ayant pas qualité. Alors que la Communauté internationale est appelée à respecter la souveraineté de l'État congolais dans le traitement de ce projet, la population est exhortée à être vigilante, à rester debout pour protéger sa mère nourricière qui est le bassin du fleuve Congo et à ne céder à aucunes menaces.

La société civile rappelle, par ailleurs, que le développement et la gestion des eaux devraient être basés sur une approche participative, impliquant les usagers, les planificateurs et les décideurs à tous les niveaux. Selon cette logique, tout acte, tout accord, toute convention, tout arrangement ou tout autre fait, qui a pour conséquence de priver la nation, les personnes physiques ou morales de tout ou partie de leurs propres moyens d'existence tirés de leurs ressources ou de leurs richesses naturelles, sans préjudice des dispositions internationales sur les crimes économiques, est érigé en infraction de pillage punie par la loi. Alors que tout transfert des eaux de surface ou souterraines dans les limites du territoire national ou en dehors de celui-ci est assujéti à une étude d'impact environnemental et social préalable, assortie de son plan de gestion dûment approuvés et tout transfert d'eau douce, en dehors du territoire national vers le territoire d'un autre État, était soumis à l'accord préalable du peuple congolais consulté par voie de référendum conformément à l'article 214, alinéa 2, de la Constitution.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS ÉLECTORAL

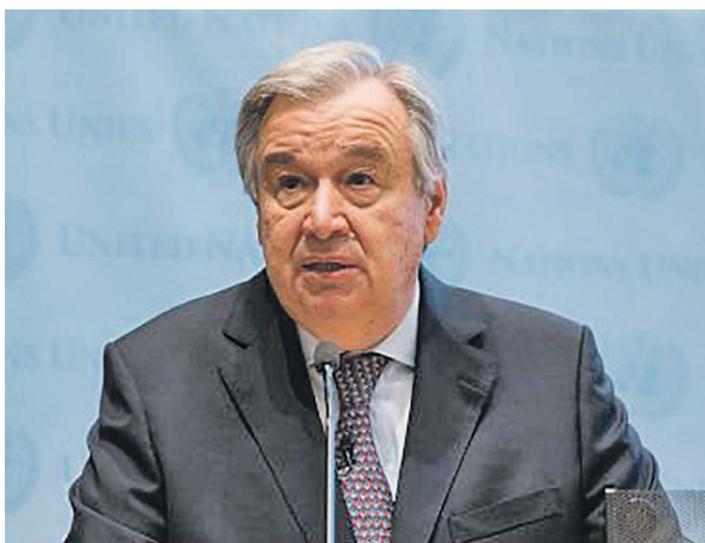
Les catholiques interpellent Guterres

Le collectif à l'origine des marches contre le président Joseph Kabila a demandé, le 18 mars, au patron des Nations unies de «renforcer» le rôle de son institution dans l'organisation des élections prévues le 23 décembre en République démocratique du Congo (RDC).

Le comité laïc de coordination (CLC), proche de l'épiscopat, demande «plus de moyens à la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) pour la protection des civils pendant la période pré-électorale et post-électorale», dans une lettre à Antonio Guterres distribuée à la presse. Le mandat de la Monusco doit être renouvelé le 27 mars par une nouvelle résolution du Conseil de sécurité. Le CLC propose à Antonio Guterres de faire du 30 avril «la

date ultime» pour la mise en oeuvre par le régime Kabila des mesures de «*décrispation politique*»: «*libération des prisonniers politiques*» et «*annulation des poursuites judiciaires contre les opposants et/ou exilés politiques*».

Candidat déclaré, l'opposant en exil Moïse Katumbi a annoncé qu'il rentrerait en juin, en RDC, où il risque d'être emprisonné après sa condamnation dans une affaire immobilière dont il conteste tout fondement. Le CLC a aussi annoncé qu'il suspendait «jusqu'au 30 avril ses actions d'envergure de protestation et de revendication», tout en se déclarant «*dans l'obligation de les reprendre et de les intensifier*» après cette date s'il n'a pas obtenu gain de cause. Le CLC a demandé la «levée d'in-



Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU

terdictions des manifestations». Les autorités avaient interdit ses trois marches des 31 décembre, 21 janvier, et 25 février, dont la répression avait fait une quinzaine de morts.

Le CLC veut aussi la «fin du

dédoublement des partis politiques» d'ici au 26 mars, jour où la commission électorale doit publier «la liste des partis et regroupements politiques autorisés à concourir aux prochaines élections». L'opposi-

tion accuse le président Kabila d'avoir «dédoublé» des partis pour les affaiblir, comme le parti historique d'opposition UDPS, étiquette que revendique le fils de son fondateur, et l'actuel Premier ministre.

Le président Kabila a plongé la RDC dans une grave crise politique en décidant de se maintenir au pouvoir au terme de son deuxième et dernier mandat le 20 décembre 2016. Depuis ce coup de force, le calendrier électoral a été à plusieurs reprises modifié, avec des élections désormais fixées au 23 décembre 2018. Joseph Kabila n'a pas déclaré publiquement qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat - ce que lui interdit la Constitution - provoquant de fortes tensions dans le pays.

AFP

CARBURANT

La hausse du prix du litre fait jaser les transporteurs

Après une augmentation du prix du baril de l'ordre de 50 % à l'échelle internationale, Kinshasa a autorisé une hausse de 80 francs congolais (FC) du litre à la pompe, soit une hausse estimée à 4,62 FC.

Désormais, le prix de l'essence est passé de 1 810 à 1 890, et celui du mazout ou gasoil de 1 800 à 1 880 FC. Comme pour la hausse intervenue en janvier dernier, le gouvernement central n'autorisera pas une révision à la hausse de la grille tarifaire du transport en commun. Cette décision suscite la colère des usagers de la route, surpris de la soudaineté de la hausse survenue le matin.

Pour un certain nombre d'observateurs de la vie économique nationale, rien ne présageait l'imminence d'une nouvelle augmentation du prix du litre à la pompe, la deuxième depuis le début de cette année et vraisemblablement pas la dernière en vue. Déjà, une polémique enfle sur le motif officiel avancé de l'évolution récente des cours internationaux. Selon des chiffres sur la situation des cours du pétrole, provenant de l'Asie, la tendance serait plutôt à la baisse.

En RDC, beaucoup d'usagers de la route ont appris la nouvelle le

même jour, tout en s'interrogeant sur une possible implication sur le prix de la course à Kinshasa principalement, au moment où le pouvoir d'achat des Congolais continue à s'effriter. Ils ont constaté avec grande frayeur l'absence de vulgarisation de la mesure gouvernementale. Du côté du gouvernement central, l'on insiste sur le fait que la hausse intervient après une augmentation du prix du pétrole de l'ordre de 50 %. En fait, il ne s'agit que d'un rajustement obéissant au strict respect de la loi de l'offre et de la demande.

Pourtant, cela n'a pas empêché quelques scènes de colère de la part des clients désabusés. Certains chauffeurs de taxis ont demandé aux autorités congolaises de ne pas interdire une juste répercussion sur le prix de la course. Pour certaines sources avisées, le gouvernement central doit rester vigilant car les transporteurs routiers avaient décidé unilatéralement, à une certaine époque, de revoir à la hausse leur tarification après des changements au niveau des stations-service. « *Ce silence coupable des autorités congolaises est inacceptable. Je ne savais même pas que le carburant va se vendre*

plus cher à la pompe. 80 FC, ce n'est pas rien. Nous méritons d'être informés d'un tel rajustement. », a regretté un chauffeur de taxi.

Selon un certain nombre d'analystes, les opérateurs pétroliers cherchent à tout prix à atteindre un point d'équilibre qui se fixerait autour de 400 FC. Tout laisse croire que de nouvelles augmentations devraient intervenir au courant de cette année, en dépit d'une stabilité relative du taux de change. Il faudrait, au pire, s'attendre à plus de deux augmentations au cours des prochains mois. Cela devrait impacter nécessairement sur les tarifs du transport en commun et les prix des produits de consommation courante. Au cas contraire, c'est-à-dire si le gouvernement central refuse d'autoriser toute augmentation, il y aurait un risque de pénurie de produits pétroliers, a affirmé le ministère de l'Économie. Cette hausse de 4,62 % touche toute l'étendue du territoire national. Pour rappel, trois facteurs interviennent dans la fixation du prix du litre à la pompe : le prix du baril sur le marché international, le prix moyen frontière commercial et l'écart du taux de change.

Laurent Essolomwa

COMMUNICATIONS

Le français, langue officielle mais pas populaire en RDC

Au Grand marché de Kinshasa, cœur battant de la plus grande ville francophone du monde, le percepteur des taxes fait appliquer des règlements officiels écrits en français auprès des commerçants avec qui il communique en lingala.

Sur le papier, la République démocratique du Congo (70 à 90 millions d'habitants) est le plus grand pays francophone du monde, devant la France (67 millions). Au quotidien, la réalité linguistique est plus complexe dans l'ex-colonie belge où le français, unique langue officielle selon la Constitution, côtoie quatre langues nationales: le lingala à Kinshasa et dans l'ouest, le swahili dans l'est, le tshiluba dans les provinces du Kasai (centre) et le kikongo.

Des centaines de dialectes ont aussi cours sur toute l'étendue du géant d'Afrique centrale (2,3 millions de km², neuf frontières) entouré de pays francophones, anglophones et lusophone (Angola). Le français est la langue des lois et de l'enseignement et pourtant, tous les Congolais ne sont pas parfaitement francophones. Cité par le journal français «Le Figaro», le démographe français Henri Leridon estime que «seulement 50% de la population parle couramment français. Les Congolais peu éduqués ne parlent, en effet, pour la plupart que le lingala ou le swahili». Avec les carences du système éducatif, le français serait même moins bien parlé, en danger et en recul en RDC, selon le délégué général de la Francophonie, Jonas Kumakinga, cité par un journal kinoïsi, jeudi dernier, après un colloque sur la Francophonie au centre Wallonie-Bruxelles. «Depuis l'histoire coloniale, ceux qui parlent français sont des évolués comme on disait à l'époque», explique le Pr Lye M. Yoka, écrivain et directeur de l'Institut national des arts (INA), pour qui la langue de Voltaire et de Jacques Brel est une «langue d'autorité, de l'autorité».

Langue autoritaire

Les gens du peuple appelleraient, d'ailleurs, leurs compatriotes parfaitement francophones des «je-le-connaiss», selon lui : «C'est-à-dire des prétentieux, qui, parce qu'ils parlent le français acéré comme une machette - ils disent ça -, se croient des Blancs». Dans les couloirs de l'INA, une étudiante, Beija Riziki, semble loin de ces complexes d'infériorité laissés par les violences coloniales et parfaitement à l'aise dans les deux langues, selon les circonstances : «*Ici à l'université, on parle le français mais avec les amis, on parle seulement en lingala.*»,

dit-elle en souriant.

Dans les allées du Grand marché, José Konde, vendeur de perruques, admet que, oui, le français est une «langue autoritaire», dans un de ces savoureux déplacements du sens des mots qui rend le français du Congo parfois déroutant. «Exactement, la langue française, c'est une langue étrangère, pour moi. Nous, nous sommes les Congolais, nous sommes habitués à parler en lingala», poursuit - en français - l'homme aux lunettes noires devant ses perruques pour femmes. «*Avec mes clients, je parle beaucoup en swahili ou en français. Les deux langues sont aussi bien appliquées à la maison.*», ajoute une vendeuse de pagne, Tshishugi Benz.

Lingala, swahili: la concurrence est rude pour le français. Le lingala est la langue des chansons populaires qui rythment la vie quotidienne à Kinshasa, des vieilles rumbas de Papa Wemba au tube très dansant «Ozo Beta Mabe» du DJ Innoss'B, la star du moment. Et le swahili est la langue la plus parlée en Afrique sub-saharienne et les grands pays de l'est du continent (Kenya, Ouganda, Tanzanie...). Dans le «plus grand pays francophone du monde», le français subit aussi les assauts de l'anglais parlé dans cinq des neuf pays voisins (Soudan du Sud, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Zambie). L'actuel président, Joseph Kabila, élevé en Tanzanie, est, d'ailleurs, un anglophone qui n'a maîtrisé le français qu'après son arrivée au pouvoir à la mort de son père tué en 2001.

L'anglais marquerait aussi des points auprès des jeunes Congolais qui se tournent vers les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, faute de visas pour la France ou la Belgique, affirme le Pr Yoka. Accusée de compter ses visas, la France entretient un réseau de cinq Instituts français à Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi tout près de la Zambie anglophone, Bukavu et, dernier en date, Goma. Inauguré en octobre dernier, l'«IF» de Goma est conçu comme un avant-poste de la francophonie à la frontière du Rwanda de Paul Kagame, où le français perd du terrain face à l'anglais et au swahili. Dans ces instituts, des Congolais viennent suivre des cours de... français.

Dans la rue, les journaux et les discours officiels, le français est parfois maltraité, parfois enrichi par des néologismes surprenants (le «glissement» du calendrier électoral pour le report des élections, «venez si vous pouvez vous disponibiliser»...). Des «congolismes» qui entreront peut-être un jour dans les dictionnaires français.

AFP

C2 AFRICAINE

DCMP éliminé, Otis Ngoma assume

Le coach principal a donné les raisons de la sortie précoce de son club en seizièmes de finale face à Deportivo Niefang de la Guinée équatoriale, interpellant toutefois certains joueurs afin qu'ils améliorent la qualité de leur jeu.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) n'a pas réussi son retour sur la scène africaine après cinq ans d'absence. Exempté du tour préliminaire, le team vert-blanc-rouge n'a pas passé le cap de seizièmes de finale, écarté de la course par la formation de Deportivo Niefang de la Guinée équatoriale. Après un résultat assez défavorable d'un but partout à domicile, l'équipe entraînée par le technicien congolais Otis Ngoma a perdu, le 18 mars à Bata en match retour, par zéro but à un.

Visiblement, DCMP est passé à côté de sa qualification dès le match aller à Kinshasa, un match pour lequel Otis Ngoma nourrit des regrets. «S'il faut parler de ce match retour, on doit revenir au match aller. C'est là où on a signé notre élimination. Aujourd'hui, le match était équilibré. On a essayé de faire un bon petit match, mais malheureusement, c'était difficile à jouer. C'est cela la coupe d'Afrique », a-t-il indiqué. Pour l'entraîneur, le manque d'expérience de certains joueurs et d'efficacité devant les buts sont parmi les raisons de ce départ manqué de son équipe en Coupe de la Confédération. « *Certains de nos*

joueurs découvrent la compétition. On a été dominé dans les contacts que l'arbitre n'avaient pas sifflés. Mais ce n'est pas vraiment une raison. Là où on a péché, c'est dans l'efficacité. On a fait confiance à certains joueurs qu'on a trouvés sur le terrain et qui étaient meilleurs que d'autres. Ils ont



Otis Ngoma Kondi, entraîneur principal du DCMP

eu tous des ballons de but mais qui n'ont pas été concrétisés. On peut avoir le meilleur entraîneur du monde avec le meilleur tacticien mais devant le but, il faut être efficace. Niefang a été réaliste et a marqué son unique but. », a-t-il dit. « *J'assume la responsabilité, mais je découvre aussi mes joueurs. Les autres, s'ils continuent à jouer de la sorte, ils n'iront pas loin.* », a-t-il prévenu. Mis à l'écart de la compétition africaine, DCMP devra se replonger résolument dans le play-off du championnat national de football qui débute très bientôt.

Martin Engimo

CHINE

Les prix de l'immobilier se stabilisent sur fond de restrictions du gouvernement

Les prix des logements sont restés généralement stables dans les grandes villes chinoises en février dans le cadre des restrictions sévères imposées par le gouvernement sur l'achat de logements, ont montré lundi des données officielles.

Alors que le gouvernement maintenait les restrictions d'achat pour contenir la demande spéculative, les prix des logements neufs ont reculé dans les plus grandes villes du pays et ont ralenti leur hausse dans d'autres grandes villes sur-

Guangzhou et Shenzhen, les prix moyens de ces logements ont baissé par rapport au mois précédent, respectivement de 0,3%, 0,2%, 0,4% et 0,6%, selon les données du BES.

En base annuelle, les 15 villes de

dernière que la croissance des investissements dans le développement immobilier avait rebondi durant les deux premiers mois de 2018, en hausse de 9,9% par rapport à l'année précédente, contre une croissance de 7% enregistrée en 2017.

Au cours des années précédentes, la flambée des prix de l'immobilier, particulièrement dans les grandes villes, a alimenté des préoccupations sur les bulles immobilières. Pour contenir la spéculation, les gouvernements locaux ont adopté ou étendu leurs restrictions sur les achats immobiliers et augmenté l'acompte minimal exigé pour l'emprunt hypothécaire.

Le rapport d'activité du gouvernement de cette année a réitéré que «le logement, c'est pour habiter, non pour spéculer». «Nous allons encourager l'achat de logements à usage personnel, développer le marché des logements locatifs, et soutenir la copropriété», indique le rapport d'activité.

«Nous allons encourager l'achat de logements à usage personnel, développer le marché des logements locatifs, et soutenir la copropriété»,

veillées par le gouvernement, selon des données publiées par le Bureau d'Etat des Statistiques (BES).

En base mensuelle, ils ont baissé dans 12 villes de premier rang sur 15, tandis que ceux dans 55 autres grandes villes surveillées ont affiché une croissance ralentie ou faible en février.

Dans les villes de Beijing, Shanghai,

premier rang ont vu ces prix baisser de 0,1% en février, mais leur hausse dans 55 autres villes s'est accélérée.

Les prix des logements anciens dans les villes de premier rang ont baissé en février pour le 17^e mois consécutif;

Ceci intervient après que les données du BES ont montré la semaine

Xi félicite Poutine pour sa réélection comme président russe

Le président chinois Xi Jinping a envoyé lundi un message de félicitations au président russe élu, Vladimir Poutine.

Dans ce message, le président Xi a déclaré que ces dernières années, le peuple russe avait fait bloc en avançant fermement sur la voie du renforcement de la nation, de la revitalisation et du développement, en enregistrant de remarquables succès dans le domaine du développement économique et social et en jouant un rôle important et constructif dans les affaires internationales.

Le président Xi a exprimé sa confiance dans le fait que la Russie serait sans aucun doute capable de continuer à connaître de nouveaux moments de gloire dans son développement national. Actuellement, le partenariat de coopération stratégique globale Chine-Russie se trouve à son plus haut niveau historique, créant un exemple pour la construction d'un nouveau type de relations internationales caractérisées par le respect mutuel, l'égalité, la justice, la coopération mutuellement bénéfique, et une communauté de destin pour l'humanité, a-t-il noté.

La Chine compte travailler avec la Russie afin de continuer à soutenir les relations sino-russes pour qu'elles atteignent un niveau plus élevé, de fournir une force motrice pour le développement national respectif des deux pays, ainsi que de promouvoir la paix et la stabilité dans la région et dans le monde entier, a ajouté le président Xi.

DJIBOUTI

Décès de l'ancien Premier ministre

Barkat Gourad Hamadou est décédé dimanche dans un hôpital français à l'âge de quatre-vingt-huit ans, annonce un communiqué officiel.

Barkat Hamadou a été le Premier ministre de Djibouti pendant plus de deux décennies, de 1978 à 2001.

Le chef de l'Etat djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, a salué sa mémoire qui fut, a-t-il écrit, «un des plus valeureux serviteurs de la nation, une des figures majeures de la scène politique djiboutienne et un grand patriote qui a toujours œuvré en faveur de l'intérêt général».

«Il fait partie d'un cercle restreint de responsables politiques qui se sont battus pour l'instauration d'une unité durable dans notre pays», a précisé le président Guelleh dans son communiqué.

«Il restera gravé dans la mémoire collective pour le rôle prépondérant qui fut le sien dans le cadre des négociations de paix d'Aba'a. BarKat Gourad Hamadou, un ami au grand cœur, marqua de son empreinte les efforts visant à restaurer la concorde nationale», a ajouté le chef de l'Etat djiboutien.

En 1994 à Aba'a, le gouvernement djiboutien a signé avec la rébellion un accord de paix, mettant fin à trois ans d'hostilités qui ont ravagé le pays.

MADAGASCAR/CYCLONE

Le passage d'Eliakim fait 17 victimes et des milliers de sinistrés

Le passage du cyclone Eliakim à Madagascar a fait 17 morts et plus de 15.000 sinistrés, a publié lundi matin le bureau de la gestion des risques et des catastrophes (BNGRC).

À Madagascar plus 6000 personnes sont également déplacées et plus de 1200 cases d'habitation ont été inondées, environs 600 autres détruites à cause des pluies torrentielles.

Deux routes nationales sont coupées : la RN2 reliant Antananarivo la capitale malgache et Toamasina, à l'est du pays ainsi que la RN6 desservant la partie nord du pays, reliant les districts d'Ambilobe et d'Ambanja.

Des éboulements de terrain et un pont coupé par la montée des eaux ont provoqué ces dégâts après le passage d'Eliakim samedi et dimanche à Madagascar, selon le BNGRC.

Xinhua

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

DIPLOMATIE

Rodolphe Adada accrédité à la principauté de Monaco

L'ambassadeur du Congo en France a remis, le 13 mars, ses lettres de créance au Prince Albert II, en compagnie de Roberto Lauro, consul honoraire de la République du Congo à Monaco.

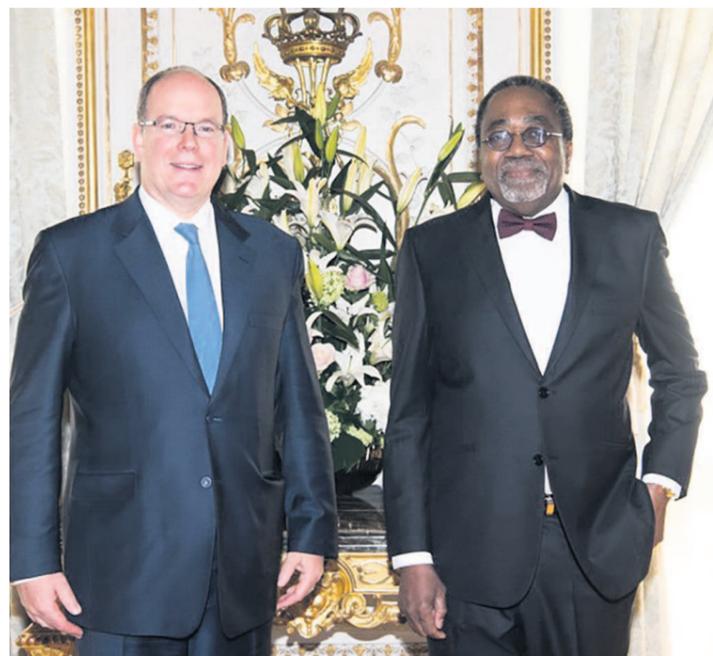
Rodolphe Adada est accrédité en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en principauté de Monaco, avec résidence en France. La cérémonie s'est déroulée au Palais princier, en respect de la tradition, avec une présentation d'armes du détachement de la compagnie des carabiniers du prince aux ordres du commandant Martial Pied, adjoint au chef de corps des carabiniers.

Selon la formule consacrée, rendant officiel l'agrément à l'accréditation donné par le prince Albert, le 25 avril de l'année dernière, Rodolphe Adada s'est adressé au prince Albert II en ces termes : « Monseigneur, j'ai l'honneur de présenter à votre Altesse les lettres de créance qui m'accréditent auprès d'elle en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo ».

La République du Congo et

la principauté de Monaco, guidées par les objectifs de la Charte des Nations unies, ont signé depuis le 27 février 2014, à Paris, la convention d'établissement des relations diplomatiques, conformément aux dispositions de la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques, et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963.

Parmi les dossiers de coopération évoqués, l'ambassa-



S.A.S. le Prince Albert II et Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo à Monaco (DR)

deur du Congo a pu échanger avec Anne-Marie Boisbouvier, conseiller au cabinet du prince Albert II, sur les questions de l'environnement en général et, en particulier, celle du Fonds

bleu pour le Bassin du Congo, s'appuyant sur le fait que les questions environnementales sont d'un intérêt particulier pour la principauté.

Marie Alfred Ngoma

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS (CIRGL)



DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS SUITE A LA PUBLICATION LE 09 MARS 2018 DE LA DECLARATION COMMUNE DU PRESIDENT UHURU KENYATTA ET DE MONSIEUR Raila ODINGA

La déclaration commune publiée, le 9 mars 2018, par Son Excellence Monsieur UHURU KENYATTA, Président de la République du Kenya et Monsieur Raila ODINGA, Président de la NASA et leader de l'opposition, m'offre l'opportunité solennelle de leur adresser mes sincères félicitations pour les efforts inlassables qu'ils déploient en vue de la consolidation de la paix sociale et la cohésion nationale.

Cette recherche permanente de consensus prend appui sur les vertus du dialogue constructif et intègre les recommandations du Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance, attendant au Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, signé le 15 décembre 2006 à Nairobi au Kenya.

L'évolution heureuse de la situation kényane constitue un magnifique exemple de compréhension et de tolérance qui appelle, l'ensemble des Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), à l'exercice consensuel de la démocratie et la gestion apaisée du pouvoir.

L'engagement pris par les deux personnalités en vue de mettre fin aux divergences politiques, sources de désolation et d'instabilité, est le gage d'une nouvelle dynamique au service du développement socio-économique du Kenya.

En ma qualité de Président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et au nom de tous les pays membres de cette institution :

-Je salue l'initiative prise par les deux protagonistes en vue de rétablir la paix, consolider les institutions démocratiques et promouvoir le développement du Kenya, afin de répondre aux attentes de son peuple.

-J'exhorte tous les acteurs politiques et la société civile de la République du Kenya à se joindre à ce processus de réconciliation, dans l'intérêt supérieur de la Nation.

-J'invite la Communauté internationale, les partenaires bilatéraux et multilatéraux à accompagner les autorités de la République du Kenya dans ce processus.

-Je réitère ma disponibilité à soutenir tous les efforts visant la paix, la sécurité et la réconciliation nationale dans tous les pays de la région, en vue de leur développement multiforme.

Vive l'Union Africaine.

Vive la région des Grands Lacs.



Fait à Brazzaville, le 12 mars 2018.

AFRIQUE

Le projet de la zone de libre-échange sur la table des chefs d'Etat

Longtemps rêvée par les Africains, l'idée de la mise en place d'un espace commun de libre-échange tend vers sa concrétisation. L'accord y afférent sera signé, le 21 mars à Kigali, au Rwanda, en marge du sommet extraordinaire des dirigeants de l'Union africaine (UA).

Le texte prévoit, entre autres, les objectifs, les principes, le champ d'application, la clause de rendez-vous, l'administration et l'organisation de la zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) qui s'appuiera sur les communautés économiques régionales.

Les pays signataires de l'accord seront appelés à éliminer, de manière progressive, les barrières tarifaires, à libéraliser le commerce des services, à coopérer en matière de douane et à mettre en œuvre les mesures de facilitation des échanges, à établir et maintenir un cadre institutionnel de mise en œuvre et de gestion de la Zleca.

Cet accord est couplé des protocoles relatifs au commerce des services et des marchandises, aux règles et procédures de règlement des différends. Il sera suivi par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, le conseil des ministres du Commerce et le comité des hauts fonctionnaires du commerce.

La mise en place de la Zleca sera échelonnée sur une durée de cinq à quinze ans, en fonction de la situation économique de chaque partie prenante de l'accord. Elle peut toutefois engendrer des risques tels la perte des recettes publiques et la concurrence que subiraient les industries locales en raison de la libération du marché.

En ce qui concerne le Congo, pour mieux profiter de la future zone de libre-échange continentale, il est préconisé au pays de développer la production, d'améliorer les infrastructures et la gouvernance économique.

Les pays qui mettront en œuvre l'accord commercial seront autorisés à développer leurs industries locales en appliquant des dispositions sur les produits sensibles qui font l'objet d'une libéralisation ou d'une période de transition et d'une liste d'exclusion incluant des produits non libéralisés.

Il est aussi prévu des dispositions correctives commerciales comme les sauvegardes des mesures antidumping et compensatoires, ainsi que celles portant protection des industries naissantes.

Selon l'accord, la perte des recettes tarifaires peut être compensée par des gains de bien-être et l'augmentation des recettes fiscales et internes résultant de la création d'échanges.

Christian Brice Elion

RUSSIE

Vladimir Poutine promet de réduire la récession économique

Réélu triomphalement, le 18 mars, pour un quatrième mandat avec plus de 76% des voix, le président russe restera au pouvoir jusqu'en 2024 et s'est engagé à combattre le recul de l'économie dans son pays dû à la chute des cours du pétrole, mais aussi à des sanctions occidentales.

« Nous allons penser à l'avenir de notre grande patrie et de nos enfants. Nous sommes voués au succès. », a assuré l'homme fort de la Russie, qui s'adressait à ses partisans réunis dans le centre de Moscou, non loin du Kremlin, après sa réélection le 18 mars. Et appelant à l'unité pour réussir ce pari, Vladimir Poutine a déclaré : « Il est très important que nous gardions cette unité, cette unité est nécessaire pour avancer ». Le président Poutine a dit voir dans sa victoire un signe de soutien des Russes. « J'y vois la confiance et l'espoir de notre peuple, nous allons travailler de manière tout aussi dur, d'une manière tout aussi responsable et efficace. », a-t-il déclaré. Ajoutant : « J'y vois la reconnaissance du fait que beaucoup de choses ont été faites dans des conditions très difficiles ».

La commission électorale l'a proclamé vainqueur de l'élection présidentielle avec un score qui dépasse de loin ceux des autres candidats : Pavel Grouddinine du Parti communiste, qui a obtenu 12% après le dépouillement de 90% des bulletins, l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski (6%), la journaliste proche de l'opposition, Ksénia Sobtchak (1,5%).

« Nous allons penser à l'avenir de notre grande patrie et de nos enfants. Nous sommes voués au succès. »,

Pour l'opposant le plus acharné du pouvoir, Alexeï Navalny, « la victoire de Poutine avec plus de 70% des voix a été décidée d'avance ». Tout en préve-

nant continuer à appeler à des manifestations contre le régime, il a dit que tout sera fait dans ce sens, puisque c'est « le seul moyen de mener une lutte politique en Russie ».

Hors de la Russie, la Chine a été la première puissance à féliciter Vladimir Poutine pour sa réélection. Par la voix de son président, Xi Jinping, lui-même réélu par le parlement chinois à la tête de l'Etat le 17 mars, Pékin a salué une relation sino-russe « à son meilleur niveau historique » et considéré que son retour au pouvoir sera « un exemple pour l'édification d'un nouveau type de relations internationales ».

Le chef du Kremlin revient au pouvoir alors que son pays est confronté à un climat de tensions sans précédent avec les Occidentaux concernant le conflit syrien, la crise ukrainienne, les accusations d'ingérence russe dans l'élection américaine de 2016, mais aussi sur l'empoisonnement de l'ex-espion russe, Sergueï Skripal et sa fille. Au sujet de cette dernière question, Vladimir Poutine a assuré, dans sa première conférence de presse après l'élection, qu'accuser la Russie était « du grand n'importe quoi », et indiqué que son pays est « prêt à coopérer » avec Londres à l'enquête.

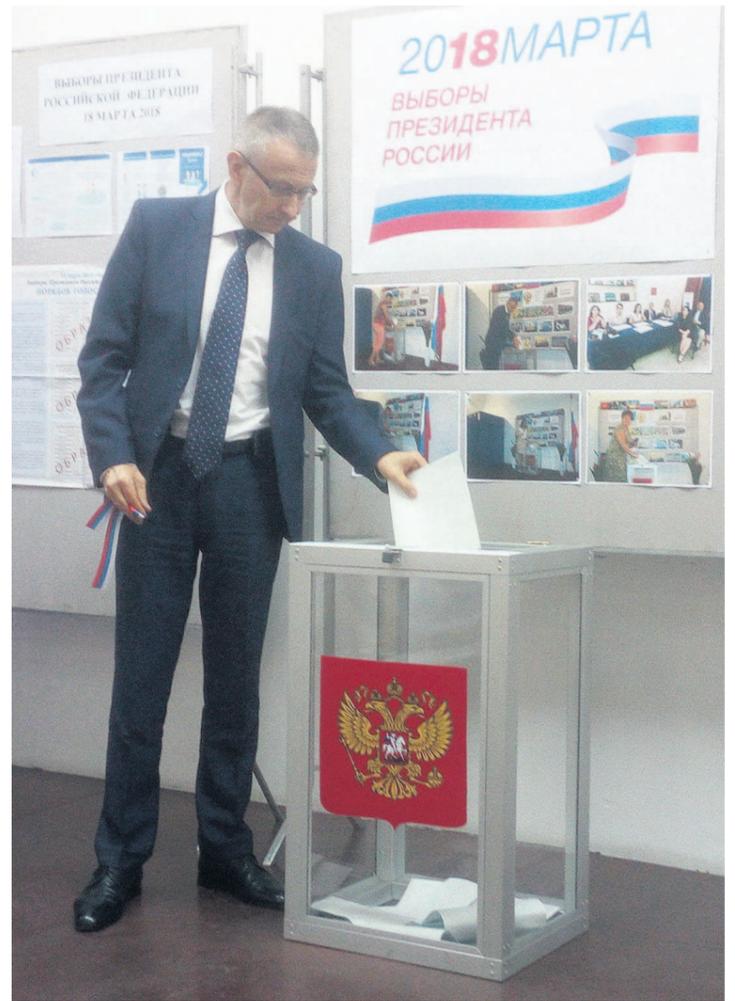
Nestor N'Gampoula

Valéry Mikhaïlov : « Je pense que le président élu continuera à développer les relations avec des pays amis dont le Congo »

L'ambassadeur de Russie au Congo, Valéry Mikhaïlov, s'est ainsi exprimé lors du scrutin présidentiel auquel les russes vivants dans le pays ont participé, le dimanche 18 mars à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Au Centre culturel russe de Brazzaville, plus d'une centaine d'électeurs ont glissé leurs bulletins dans l'urne pour départager les huit candidats à la présidence de la Fédération de Russie. Au consulat honoraire de la Russie à Pointe-Noire, le vote s'est tenu un jour plutôt. Le verdict des urnes a plébiscité le président sortant, Vladimir Poutine, dès le premier tour (plus de 70%) pour un quatrième mandat. « Je pense que le président élu continuera à développer les relations avec les pays amis dont le Congo », a déclaré l'ambassadeur russe, Valéry Mikhaïlov, satisfait d'accomplir son devoir civique à l'image de ses compatriotes vivant en terre congolaise.

Les relations entre le Congo et la Russie datent, en effet, plus d'un demi-siècle. De l'époque de l'URSS à l'actuelle Fédération de Russie. Les deux pays sont liés par des accords de coopération dans plusieurs domaines. En décembre 2016 notamment, à travers la Grande Commission mixte de coopération tenue à Brazzaville, le Congo et la Russie ont signé des accords dans les secteurs de l'économie, l'éducation (le gouvernement russe octroie des bourses d'études chaque année aux étudiants congolais), les hydrocarbures et la défense. La société anonyme « Zaru-bezhneft » et la Société nationale



L'ambassadeur de Russie au Congo glissant le bulletin dans l'urne. Crédit photo Adiac

des pétroles du Congo (SNPC), ont également signé un protocole d'accord par la même occasion. Le 1er janvier de la même année, l'accord sur l'exemption de visas pour les Congolais détenteurs de passeport diplomatique et de service est entré en vigueur.

En octobre 2017, le diplomate russe a annoncé qu'un mémorandum d'entente sera signé entre le Congo et la Russie, dans le do-

maine de la santé, pour l'érection des installations visant à produire, à Brazzaville, une certaine gamme de médicaments contre le cancer en dehors de la formation des cadres congolais du secteur en Russie. Pour l'ambassadeur Russe, la coopération bilatérale globale entre les deux Etats fera des pas en avant au nom du réchauffement diplomatique.

Rominique Makaya

BURUNDI

Pierre Kurunziza fixe le référendum constitutionnel au 17 mai

La date du vote sur une réforme constitutionnelle controversée, qui pourrait permettre à l'actuel président de la République de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034, a été fixée dans un décret signé le 18 mars.

« Tous les citoyens burundais remplissant les conditions requises par la loi, résidant au Burundi ou à l'étranger, sont appelés à participer au référendum constitutionnel qui se tiendra le 17 mai 2018. », indique le texte. Les autorités burundaises avaient précédemment annoncé que le référendum aurait lieu en mai, mais n'avaient pas fixé de date. Si la Constitution burundaise prévoit que toute révision de cette dernière doit être approuvée « à la majorité des quatre cinquièmes des membres qui composent l'Assemblée nationale et des deux tiers des membres du Sénat », le décret signé s'est opposé à cette démarche. Il prévient plutôt que la réforme sera adoptée si la proportion de votes favorables est de 50% plus une voix, une disposition critiquée par l'opposition et certains observateurs.

Le document signale, par ailleurs, que les partis ou individus souhaitant participer à la campagne référendaire, qui commencera deux semaines avant - qu'ils soient pour ou

contre la réforme -, doivent s'inscrire auprès de la Commission électorale nationale indépendante entre le 23 mars et le 6 avril.

Depuis le lancement par le gouvernement, le 12 décembre, de la campagne d'explication sur le référendum constitutionnel, plusieurs militants qui la dénonçaient ont été arrêtés sous l'accusation de promouvoir le « non » à la réforme.

En octobre 2017, le gouvernement burundais avait adopté un projet de révision de la Constitution, soumis à référendum, qui permettrait au président Nkurunziza, 54 ans et au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux mandats de sept ans. Ce texte a été critiqué par la communauté internationale, notamment l'Union africaine.

Une fois la réforme admise, elle va, selon l'opposition, « signer la mort » de l'Accord de paix signé en 2000 à Arusha, lequel avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile (1993-2006) ayant fait plus de trois cent mille morts.

Rappelons que l'annonce, en avril 2015, de la candidature de Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, avait plongé le Burundi dans une crise politique qui a fait au moins mille deux cents morts et plus de quatre cent mille déplacés.

Nestor N'Gampoula

IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

L'Union européenne durcit les conditions pour les pays africains

La Commission européenne vient d'envisager des conditions encore plus strictes d'obtention de visa pour les Etats refusant d'accueillir leurs ressortissants refoulés.

Désormais, les pays d'origine des migrants qui n'acceptent pas de réadmettre sur leur sol leurs ressortissants en situation irrégulière renvoyés par l'Union européenne (UE) devront faire face à des « conditions plus strictes » pour obtenir des visas, selon une législation proposée par la Commission européenne. C'est un nouveau mécanisme proposé. Il vise à faire des visas de court séjour dans l'espace Schengen un « levier » pour accélérer les renvois vers leurs pays des migrants irréguliers et des demandeurs d'asile déboutés, selon un communiqué. Les pays de l'UE ont appelé les pays d'origine, notamment africains, à davantage de coopération aux « retours » de leurs nationaux considérés comme des migrants irréguliers.

A ce jour, ils déplorent de faibles résultats. C'est le cas avec le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. La Commission propose donc de « déclencher l'application de conditions plus strictes pour le traitement des visas lorsqu'un pays partenaire ne coopère pas suffisamment aux fins de la réadmission des migrants en situation irrégulière ». Les

restrictions concerneraient notamment le délai maximal imparti pour le traitement des demandes », « la durée de validité des visas délivrés », « le montant des droits de visa », ou encore « l'exemption de ces droits applicable à certains voyageurs, tels que les diplomates ».

Une source diplomatique affirme que « certains pays comme le Mali, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire coopèrent très peu ». Ajoutant : « Il faut batailler pour obtenir le fameux laissez-passer consulaire (nécessaire pour renvoyer un migrant vers son pays, et cela sape les rapports de confiance qu'on doit avoir avec ces pays ». Quelque quatorze millions de visas ont été délivrés pour des courts séjours (quatre-vingt-dix jours maximum par période de cent quatre-vingts jours) à des fins touristiques ou commerciales en 2016, selon des chiffres de la Commission européenne. Ces visas sont indispensables pour les ressortissants d'une centaine de pays et leur permettent de circuler dans les vingt-six pays inclus dans l'espace Schengen.

La Commission suggère aussi « une hausse modérée des droits de visa », proposant de passer de soixante à quatre-vingts euros. L'exécutif européen a proposé de « simplifier les formalités » pour attribuer des visas, estimant que « la lourdeur des procédures peut dissuader les touristes de se rendre en Europe ».

Noël Ndong



Programme de Pays pour la République Du Congo

Contexte:

Le Catholic Relief Services –USCCB (CRS), est l'agence d'aide humanitaire et de Développement d'Outre-Mer de la Conférence Episcopale des Evêques des Etats Unis d'Amérique. CRS a été créé en 1943 et travaille dans plus de 100 pays à travers le monde avec ses partenaires locaux pour trouver des solutions durables à la souffrance et à la pauvreté dans le domaine des urgences, de la santé, de l'éducation, du VIH/SIDA, de l'agriculture, de l'eau, du microfinance et de l'édification de la paix.

Depuis les années 2000, CRS appuie à partir de son bureau de Kinshasa son partenaire CARITAS Congo à mettre en œuvre des activités d'urgence et de développement en république du Congo.

Dans le cadre, de la nouvelle subvention du Fond Mondial qui devrait débuter en mai 2018 pour une période de deux ans et sera centrée sur la distribution massive de MILDA dans les 12 départements de la république du Congo, CRS recrute sept (7) agents ci-dessous ;

- 1-Un (e) Chargé (e) d'administration, et ressources humaines.
- 2-Un (e) Chargé(e) des approvisionnements
- 3-Un(e) Chargé (e) des Finances
- 4-Un (e) Project/Grant Accountant
- 5-Un (e) Supply chain monitoring officer
- 6-Un (e) Cleaner & réceptionniste
- 7-Un (e) chauffeur

Pour plus d'informations sur les qualifications, diplômes et expériences requis pour chaque poste, vous pouvez contacter la CARITAS CONGO, Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O) En face du Lycée Chaminade CONGO – Brazzaville ou consulter les sites internet (<http://www.jobinbrazza.com/>, ou www.emploi.cg).

Comment postuler : veuillez soumettre votre dossier composé d'un curriculum vitae incluant trois références professionnelles, une lettre de motivation adressée à Mr le Représentant Résident de CRS RD Congo et République de Congo basé à Kinshasa des copies certifiées conformes des titres académiques, des certificats et autres attestations des services rendus, tout autre document jugé utile sur le parcours dans une enveloppe fermée en mentionnant le titre du poste et à déposer à la réception du bureau de CARITAS CONGO, Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O) En face du Lycée Chaminade CONGO – Brazzaville. Ou bien vous pouvez envoyer sous-forme électronique à l'adresse : CD_Jobs@global.crs.org au plus tard le 30 mars 2018 à 14 heures de Brazzaville.



OFFRE D'EMPLOI

Une société industrielle recherche

Directeur Commercial et Marketing

Votre mission :

- Détermine les orientations stratégiques, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en place, après analyse et évaluation des différentes composantes du marché.
- Elabore et propose à la direction générale la politique commerciale de l'entreprise.
- Anime, coordonne et contrôle, avec ses collaborateurs, les activités de conception et de mise en œuvre nécessaires au développement des ventes.
- Détermine et met en place la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise en fonction des objectifs à atteindre fixés par la direction générale
- Encadre les équipes du service commercial
- Suit les évolutions du marché et assure la veille concurrentielle
- Promeut l'image et la notoriété de l'entreprise

Votre profil :

- Issue(e) d'une formation de type Bac+2 à bac +4, vous justifiez d'une maîtrise des techniques de négociation commerciale et de management d'équipe associée à une grande expérience dans le domaine.
- D'un point de vue technique, vous maîtrisez les outils du pack office (Word Excel...).

Envoyer lettre de motivation et CV à : employons@gmail.com

Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre courrier de candidature) : 1503



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste	: Assistant Technique Pêche
Nombre de poste	: Un (01)
Durée du contrat	: Douze (12) mois
Lieu d'exécution	: Pointe-Noire

Dans le cadre de l'évolution des activités de **WCS Programme Congo**, le Programme Congo Marin recherche un Assistant Technique Pêche afin d'appuyer techniquement la mise en œuvre des activités du programme avec un accent particulier sur le renforcement des compétences de l'administration dans le suivi et la gestion de ses ressources halieutiques.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

Responsabilités principales

- Assister le Coordinateur du Programme Marin dans les tâches inhérentes à la bonne marche et au besoin du projet ;
- Evaluer les besoins, développer des protocoles de collecte des données et gérer les bases de données incluant :
- Appuyer les partenaires gouvernementaux et notamment la Direction Départementale de la pêche.

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+3 dans le domaine de la pêche, des ressources halieutiques, de l'environnement ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le milieu marin et/ou suivi de la pêche artisanale et industrielle serait un atout ;
- Une compatissance aigue du contexte Congolais et plus particulièrement de Pointe-Noire et de la côte serait un atout ;
- Avoir un bon niveau de maîtrise de l'outil informatique et de gestion de base de données – Office de SIG minimum ;
- Excellente capacité à travailler en équipe et à communiquer ;
- Expérience dans l'appui et la collaboration avec les administrations serait un atout ;
- Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

Supervisé par :

- Coordination Nationale,
- Coordinateur programme marin.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : A Monsieur le Coordinateur du programme marin - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P : 14537, ou au bureau de terrain de Pointe-Noire quartier Mpita (Rond-point MPITA) rue LIBEMBI non loin de l'église Catholique et à l'adresse e-mail : romeobatissana@gmail.com au plus tard le **31 mars 2018**. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

Fait à Brazzaville, le 5 mars 2018

ANNIVERSAIRE

20 MARS 2013

20 MARS 2018

Louissette Mon Désir

Lentsouka Elenga

souffle sur ses cinq bougies.

Guillaume Ondzé, Hans Lentsouka, Levine Diakasoni, ses frères, amis et parents lui souhaitent un joyeux anniversaire.



AVIS DE RECRUTEMENT



Les Dépêches de Brazzaville recherche les vendeuses et vendeurs ambulants, dynamiques et motivés. Les personnes intéressées sont priées de se présenter le vendredi 30 mars 2018 à 10h00, avec leur pièce d'identité au siège social des Dépêches de Brazzaville, sis au n°84 boulevard Denis-Sassou - N'Guesso (Mpila) Brazzaville, République du Congo.

GOÛT DE FRANCE

Lancement à Brazzaville de l'édition 2018

Prélude à la quatrième édition de l'opération Goût de France, Michel Pré et Aurélie Godet, respectivement, conseiller de coopération et attachée de presse de l'ambassade de France, ont animé le 19 mars une conférence de presse-dégustation, en compagnie des représentants de trois hôtels de la place.

Au cours de leurs interventions, Michel Pré et Aurélie Godet ont tour à tour expliqué au public l'importance de l'opération Goût de France, sa philosophie et son impact à travers le monde. « Ainsi, sous la forme d'un dîner, les chefs du monde entier rendront hommage à l'excellence de la cuisine française, à sa capacité d'innovation et de fédération autour de valeurs communes : le partage et le plaisir dans le respect de la planète et de la santé ». Cet événement, unique en son genre, met à l'honneur la gastronomie Française en proposant le même jour, mercredi 21 mars,



Une vue des intervenants à la conférence de presse/credit photos adiac

des menus à la française dans plus de 150 pays répartis sur 5 continents et parfois même dans des lieux inattendus. L'objectif est de valoriser l'art de vivre à la française, les produits du terroir et plus largement, promouvoir la destination France à l'international. En effet, un tiers des touristes déclarent aller en France pour sa gastronomie, dont le « repas gastronomique

des Français » est classé au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco en 2010. Pour cette quatrième édition, les ambassades de France à l'étranger et plus de 3000 restaurants participeront à l'évènement, dont 1300 en France. Et pour la première fois cette année, une région sera mise à l'honneur : la nouvelle Aquitaine. Alain Ducasse, l'un des per-

sonnalités les plus influentes de la gastronomie mondiale a souhaité que cette édition Goût de France soit également l'occasion de rendre hommage

au « pape » de la gastronomie française, Paul Bocuse. Ainsi, les chefs participants auront la possibilité d'intégrer dans leur menu, un plat du répertoire ou inspiré de l'ADN de la cuisine du grand cuisinier récemment disparu.

Selon l'ambassade de France, le menu goût de France se compose d'un apéritif « enrichi », d'une entrée, d'un ou plusieurs plats, de fromage et d'un dessert, accompagnés de vins et de champagnes français.

À Brazzaville, trois hôtels (Africa, Pefaco Maya Maya et Radisson Blu) ont été sélectionnés pour participer à l'évènement. Le menu proposé doit respecter la structure suivante : apéritif, entrée, plat, fromages, dessert, vins et champagnes français.

Yvette Reine Nzaba

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La secrétaire générale salue l'engagement du Canada

Michaëlle Jean s'est dit ravie de constater que le pays s'investit avec plus de vigueur aux côtés de l'institution qu'elle dirige.

La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est exprimée à l'occasion d'une visite de travail au Nouveau-Brunswick, l'une des provinces du Canada. « Fidèle à son engagement dans la grande famille francophone, j'ai été ravie de retrouver à Moncton, ville du Sommet de 1999 des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie où l'accent sera mis sur l'investissement nécessaire dans la jeunesse, combien le Premier ministre, Brian Gallant, son gouvernement et les forces vives de la province canadienne du Nouveau-Brunswick redoublent de volonté pour agir et s'investir toujours plus vigoureusement dans l'espace francophone et aux côtés de l'OIF », a notamment déclaré Michaëlle Jean. A l'invitation du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, elle a rencontré plus d'une centaine d'hommes et de femmes d'affaires rassemblés par l'association provinciale Opportunités Nouveau Brunswick, pour discuter de leurs aspirations, leurs ambitions et de leur volonté de se saisir des occasions d'investissements et de partenariats dans le cadre de la stratégie économique et numérique déployée par l'OIF.

A cette occasion, elle a pu rencontrer les principaux acteurs du secteur économique de la province canadienne, en prenant la parole devant le Conseil économique du Nouveau-Brunswick sur le thème « La Francophonie, un atout pour le commerce international et le développement des affaires ».

« Les forces économiques et les autorités du Nouveau-Brunswick, territoire maritime, mais aussi de terres et de forêts, sont très conscientes des filières dans lesquelles leur expérience et leurs activités comptent. Elles souhaitent redoubler d'efforts et avec beaucoup de dynamisme, se positionner aux côtés de partenaires et pays de l'espace francophone dans les secteurs liés à l'économie bleue et l'économie verte. Je constate aussi au Nouveau-Brunswick un fort désir de diversifier ses champs d'activités économiques traditionnels à travers l'innovation dans le secteur numérique et les nouvelles technologies. La Francophonie offre, d'emblée, pour tout cela un espace d'innombrables possibilités et l'OIF est là dans son rôle de catalyseur pour impulser ces synergies. », a indiqué Michaëlle Jean, en expliquant comment l'OIF saura accompagner cette mobilisation stratégique du Nouveau-Brunswick sur la scène internationale.

Michaëlle Jean a également participé au lancement de la semaine internationale de l'université de Moncton où elle a rencontré de nombreux étudiants en provenance de tout l'espace francophone. Elle a ensuite prononcé un discours devant la Conférence J.-Fernand-Landry et signé un protocole de collaboration entre l'OIF et l'Observatoire international des droits linguistiques.

La secrétaire générale a par la suite rencontré le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant, pour discuter des grands enjeux à venir en Francophonie et de la tenue des prochains Jeux de cette organisation, qui doivent se dérouler à Moncton et Dieppe, du 23 juillet au 1er août 2021.

Yvette Reine Nzaba

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO
BRAZZAVILLE



fondation Chirac
AGIR AU SERVICE DE LA PAIX

JOURNÉE DE MOBILISATION CONTRE LES FAUX MÉDICAMENTS

Sous le haut patronage
de Madame **Lydia MIKOLO**
Ministre de la santé et de la population

En présence
de Madame **Claude Chirac**
de Monsieur **l'Ambassadeur**
de France au Congo
et du **Professeur Gentilini**

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10h : Ouverture des stands

11h : Conférences

14h : formation des jeunes
professionnels de la pharmacie
(sur invitation uniquement)

18h : spectacle
« Méfiez-vous des faux artistes
comme des faux médicaments »
par Juliette Fievet

FONDATION
CHIRAC

JEUDI 22 MARS
À partir de 10h00
ENTRÉE LIBRE



Une soirée pleine de **SURPRISES** conçue et animée par Juliette Fievet journaliste RFI. Avec **DES SOSIES** (Fredy Massamba, Charlotte Dipanda, Koffi Olomidé, Bob Marley...) **DES ARTISTES** (Biz Ice, Djaust et Zao) et une **REMISE DE PRIX** par Claude Chirac et Roga Roga.

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante entreprise congolaise recrute aux postes et dans les conditions ci-dessous. Les dossiers de candidature (CV + Lettre de motivation) sont à envoyer avant le 2 avril 2018.

I- Un Agent Commercial

Tâches et responsabilités :

Recherche et propose de nouveaux axes de développement, définition cibles, participation à la prospection commerciale ; Effectue le suivi des prospects actuels...

Profil recherché :

1- Au moins BAC+2/3 en communication, marketing;
2- Au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise de grande distribution
recrutement.icc2018@gmail.com

II- Un Responsable Achats & Moyens Généraux :

Tâches et responsabilités :

Sous la responsabilité du DAF, il/elle devra :

- 1- Effectuer l'ensemble des achats de l'entreprise en - Concluant tout ou partie des achats de produits ou de services nécessaires au fonctionnement et/ou à la production de l'entreprise ;
- Prospectant les marchés, évaluant la capacité des fournisseurs à répondre aux impératifs de coûts, de délais, de qualité, de quantité...
- Négociant les meilleures conditions en tenant compte des objectifs techniques et commerciaux
- 2- Assurer l'interface entre les fournisseurs, la production, la commercialisation et la recherche-développement
- 3- Gérer la relation avec les autorités douanières, les transitaires, les transporteurs et les fournisseurs ;
- 4- Suivre et améliorer les performances de l'équipe sous sa supervision
- 5- Assurer le reporting à la Direction Administrative et Financière sur les activités du service...

Profil recherché

1- Bac + 3 au moins en Logistique/Achat, Commerce, Economie.
2- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire
3- Maîtrise de la langue anglaise est un atout
4- Connaissance de l'outil informatique
5- Rigueur/Autonomie/Sens de responsabilité
recrutement.achats2018@gmail.com

III- Un (1) Contrôleur de gestion/Auditeur interne

Tâches et responsabilités

Sous la responsabilité directe du DAF, il/elle aura pour principale mission de vérifier le respect des systèmes d'information comptable et financière. Il s'assure du respect de toute la réglementation en vigueur en République du Congo. Ainsi, il participe à toutes les missions d'audit

dans l'entreprise.

- Il suit et oriente les différents départements dans les différentes phases opérationnelles tout en garantissant le respect des procédures mises en place dans la société ;
- Identifier et évaluer les risques potentiels relatifs à l'ensemble de l'activité de l'entreprise et en proposer des améliorations...

Profil recherché :

1- Au moins BAC+3 en comptabilité, finance, contrôle de gestion ou audit ;
2- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'audit
3- Sens du contact et de l'écoute / Discrétion ;
4- Maîtrise de l'anglais
5- Capacité d'adaptation et bonne résistance au stress ;
5- Respect des délais...
recrutement.audit2018@gmail.com

IV- Un Chef Comptable

Tâches et responsabilités

- 1- Sous la responsabilité directe du DAF, il/elle est le garant de l'application des procédures comptables et fiscales et du respect des délais de clôture des comptes.
- 2- Il est présent dans la production et la supervision des opérations comptables
- 3- responsable de la production des états financiers, de la bonne application des normes comptables et de la gestion des relations avec des tiers...

Profil recherché :

1- Au moins BAC+4/5 en comptabilité, finance, contrôle de gestion ou audit ;
2- Au moins 5 ans d'expérience au poste de Chef comptable ou poste similaire ;
3- Rigueur/Autonomie/Sens de responsabilité ;
4- Respect des délais...
recrutement.cc2018@gmail.com

V- Directeur(trice) Commercial(e) et Marketing

Tâches et responsabilités

Il/Elle sera responsable des activités de vente, du marketing et de la publicité. Chargé(e) du développement, il/elle supervisera la prospection. Il/Elle devra mettre en place, consolider et rendre compte de toute la stratégie commerciale à la direction générale.
Il/Elle définira et contrôlera la charte de commercialisation des produits de la société.
Il/Elle dirigera et animera toute l'équipe de sa direction.

Profil recherché :

1- Bac +4/5 en commerce, Marketing...
Expérience confirmée en négociation et management d'équipe commerciale /Fédérateur
Vision stratégique, Sens de responsabilité ;
Autonomie/Leadership/Esprit d'équipe, Résistance au stress...
recrutement.dcm2018@gmail.com

COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Nécessité de moderniser la production des comptes de l'Etat

La régie de la comptabilité de l'Etat souffre d'un manque de moyens matériel et humain. Une situation qui ne permet pas à celle-ci, par exemple, de mieux centraliser les écritures de ses comptables supérieurs ou d'effectuer ses contrôles.

La réforme du secteur de la comptabilité publique a été au cœur d'un échange, le 16 mars à Brazzaville, entre des cadres de la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) et la tutelle. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une série d'ateliers des régies financières, visant à élaborer le plan d'actions 2018 et le document de stratégies de la réforme des finances publiques pour la période 2018-2022.

Les administrateurs comptables participant à cette rencontre ont examiné les quatre documents de réformes, dont la stratégie 2018-2022 de la DGCP sur la modernisation de la production des comptes. Ensuite, le plan d'actions opérationnel 2018 qui nécessitera six cent quarante-deux millions de



Des participants à l'atelier (Adiac)

francs CFA. Ce budget permettra de mener des campagnes de vulgarisation des textes de transposition des directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; le renforcement des capacités des ressources humaines et la création d'une cellule de communication.

Hormis ces points, les participants ont opté pour un nouvel

organigramme de la DGCP, qui comprendra désormais quatre directions centrales au lieu de trois, à savoir une direction de la réglementation ; une direction de l'informatique ; une direction du contrôle et de l'audit interne. La direction des affaires financières deviendra la direction des moyens généraux, avec un service de magasinage et des ressources docu-

mentaires. « D'autres points seront examinés au cours des ateliers croisés, qui seront organisés pour harmoniser les points de divergence entre les différents services sous tutelle, notamment le point sur l'harmonisation de nouveaux organigrammes proposés par la direction générale du Trésor et la DGCP », a indiqué, le 16 mars, le directeur général de

la comptabilité publique et président du comité des réformes, Henri Loundou.

Instituée sous la tutelle du ministère des Finances et du budget par le décret n° 99-201 du 31 octobre 1999, la DGCP est chargée, entre autres, de centraliser les écritures des comptables supérieurs de l'Etat ; d'élaborer la réglementation générale de la comptabilité des recettes et des dépenses de l'Etat et des collectivités locales ; d'assurer l'organisation financière et comptable des postes comptables du Trésor public, des collectivités locales et des établissements publics.

Elle a également la charge de mettre en œuvre les réformes budgétaires et comptables de l'Etat ; de procéder aux analyses financières des budgets des collectivités locales et des établissements publics ; d'exercer le contrôle de conformité sur l'application, par les ordonnateurs et les comptables, des procédures budgétaires et comptables.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Le Congo et l'Union européenne harmonisent leurs points de vue



Le ministre Nick Fylla s'entretenant avec Saskia de Lang en présence de ses collaborateurs/Adiac

La coopération entre les deux parties a été, le 19 mars à Brazzaville, au centre des échanges entre le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes et l'ambassadeur Saskia de Lang.

« Nous avons échangé sur l'ensemble de la coopération entre l'UE et le Congo sur là où il y a des terrains d'entente et de travail en commun. Nous avons aussi discuté de sa politique de formation professionnelle et les ambitions qu'il a pour le Congo, la mesure dans laquelle l'UE peut contribuer à cela, si ce n'est pas maintenant, peut-être à l'avenir. », a expliqué Saskia de Lang, cheffe de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo.

En effet, Saskia de Lang a indiqué que le

ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, est préoccupé par l'emploi et la formation des jeunes. « Le ministre est tout à fait conscient de l'importance d'avoir une bonne formation pour l'ensemble des jeunes de ce pays dont le nombre est croissant au quotidien. Ce nombre varie sur un marché de travail, il est essentiel qu'il soit pourvu de formations pour pouvoir se créer un avenir et se trouver un emploi. Cette stratégie va de pair avec une politique de l'emploi pour laquelle le ministre est également responsable. », a-t-elle conclu, sans donner plus de détails sur ce que le Congo pourrait attendre de l'UE.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Un appel à contribution pour l'organisation des assises nationales de la presse

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a invité le 19 mars les responsables des médias à s'approprier le projet de la tenue des états généraux de la presse congolaise.

Les assises permettront aux professionnels des médias de discuter sur des questions qui concernent leur métier, a expliqué Philippe Mvouo. Parmi celles-ci, les sujets liés à l'environnement et aux conditions de travail ainsi qu'à leur condition qui n'est pas respectée dans divers milieux.

Selon lui, ces retrouvailles consistent également à dresser le bilan après la tenue des premiers états généraux en 1992. « A partir de ces assises, les pro-

« A partir de ces assises, les professionnels des médias sauront s'ouvrir à l'évolution du monde. Cette réunion doit se tenir afin de parler à nos dirigeants pour leur démontrer notre indispensabilité dans la gouvernance du pays. »

fessionnels des médias sauront s'ouvrir à l'évolution du monde. Cette réunion doit se tenir afin de parler à nos dirigeants pour leur démontrer notre indispensabilité dans la gouvernance du pays. », a-t-il dit, avant d'ajouter : « Tous les médias diffuseront gratuitement le message des assises ».

Le président du CSLC a aussi décrit le tableau sombre des médias qui, d'après lui, ne respectent pas l'éthique et la déontologie de la profession. La

presse nationale n'a pas de bons rapports avec les pouvoirs publics », a poursuivi Philippe Mvouo.

Il a argumenté en montrant que le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, travaille plus avec la presse internationale, parce que la presse nationale ne l'accompagne pas dans ses réalisations et visions. « La presse nationale ne le satisfait pas et ne l'accompagne pas. Accompagner le président consiste à traduire effectivement ce que lui et le gouvernement réalisent. Le chef de l'Etat avait autorisé à la presse de critiquer le gouvernement en regardant son action. », a souligné Philippe Mvouo.

Les interrogations ont porté sur la durée de diffusion du message des assises dont la date n'est pas encore connue du public dans les différents organes de presse ainsi que la redevance audiovisuelle. Au terme de la rencontre, Joachim Mbandza a indiqué, pour le compte de la commission ad hoc pour la société civile auprès du conseil, que la réunion a été une sensibilisation à l'organisation de la rencontre des professionnels des médias afin de les inciter à apporter leur contribution. « Les assises nationales de la presse sont un événement important dans la vie des professionnels. Elles devraient se tenir au mois de mai, mais elles ont été repoussées en juin. », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

VIH/SIDA

Le taux de prévalence de la maladie chez les professionnelles du sexe inquiète

Le rapport réalisé par l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBF) révèle des indicatifs très alarmants au Congo, en général, et à Pointe-Noire, en particulier.

Le coordonnateur de l'ACBF, Clément Mvembé, a indiqué récemment: « D'après une enquête comportementale couplée à la sérologie VIH chez les professionnelles de sexe HS des détenus du Congo menée en 2012 par l'ACBF, la prévalence VIH-sida chez les professionnelles du sexe est largement au dessus de la moyenne générale, 5,5% ». Il s'exprimait ainsi lors de la signature des conventions entre ASI et les centres de santé intégrés en vue du projet Renforcement de l'accès à des services de santé de qualité pour les filles en situation de vulnérabilité et les professionnelles du sexe (PS) à Brazzaville et Pointe-Noire. L'enquête a porté sur les professionnelles du sexe (PS) et les jeunes filles mineures en situation de prostitution. Selon le représentant de l'ACBF dans la ville océane, la prévalence de VIH-sida chez les PS dépasse largement la moyenne générale.



De gauche à droite, Cyr Dibala, Napoléon Nzaba et Clément Mvembé Adiac

«Les PS constituent non seulement un public très marginalisé, stigmatisé mais également vulnérable.», a-t-il indiqué.

Sensibilisant le public à cette situation, il a souligné que les PS vivent dans un environnement insalubre lié à leur condition. Avec des grossesses non suivies, elles se distinguent par l'utilisa-

tion des médicaments contre-faits, facilitant ainsi les infections au paludisme, au VIH-sida et à la tuberculose. On note chez les jeunes filles mineures en situation de prostitution de survie, l'accès inégal aux soins de santé et près de la moitié (75%) déclare ne pas avoir accès à des services de santé, d'après une

enquête menée par ASI en 2014, a ajouté Clément Mvembé. D'une manière générale, leurs charges quotidiennes ne répondent pas avec leur revenu insuffisant et irrégulier. Elles partagent leur gain avec leur protecteur et font face aux taxations illégales de la police. Cependant, la consommation d'alcool ou des stupé-

fiants esthétiques fait partie de leur quotidien.

Ces filles sont ignorantes des informations sur certaines pathologies liées à leur activité et sur les services de santé disponibles. Elles sont pour la plupart analphabètes et peu d'entre elles ont été à l'école. D'où le manque d'information sur les risques courus. De même, l'accès à l'eau est un calvaire pour ces filles. Par ailleurs, elles sont victimes de stigmatisation et de discrimination de la part des professionnels de la santé et du grand public. Pour lutter contre les inégalités et les injustices que subissent les PS et les filles mineures en situation de prostitution, le coordonnateur de l'ACBF Pointe-Noire a appelé les différentes parties signataires du projet de Renforcement de l'accès à des services de santé de qualité pour les jeunes filles en situation de vulnérabilité et les professionnelles du sexe à Brazzaville et Pointe-Noire au respect des accords.

Notons que ce projet est financé par Initiative 5% pour une durée de deux ans.

Charlem Léa Legnoki

COMMUNIQUE

Aimé Mesmin Boussa, président de l'**Association Ekongo-Plateaux**, informe tous les adhérents et sympathisants que le programme relatif au retrait de deuil du 31 mars 2018 à Ollombo se présente de la manière suivante :

- **Dimanche 25 mars** : danse en plein air de 15h à 20h au siège sis 65 rue Benin à Mikalou / Brazzaville ;
- **Jeudi 29 mars** : danse en plein air de 15h à 20h au siège
- **Vendredi 30 mars** : permanence de 10h à 15h, le point des préparatifs du voyage au siège ;
- **Samedi 31 mars** : 8h30' départ.

SPORT DE MAINTIEN

Le Groupe Charden Farell organise une marche pour ses agents féminins

L'activité initiée par la micro finance a réuni, le 18 mars à la côte sauvage de Pointe-Noire, à l'occasion du mois de la femme, plus de deux cents femmes ainsi que des clients et commerçantes.



Une vue des participantes à la marche sportive crédit photo Adiac

« Le sport est important dans le milieu professionnel. Voilà pourquoi le Groupe Charden Farell a tenu à organiser cette marche sportive pour maintenir les agents en bonne santé mais aussi pour éviter les maladies dues au stress, au surpoids et aussi aux complications cardio vasculaires. », a expliqué Harrysh Samba, chef d'agence Charden Farrel Grand marché, ajoutant : « Quand dans une entreprise les agents tombent souvent malades, c'est une perte pour celle-ci qui doit dépenser à tout moment de l'argent pour les soins mais aussi pour les agents eux-mêmes car ce n'est jamais gai pour un agent de tomber malade ».

Harrysh Samba a ajouté que cette première édition qui sera suivie d'autres du genre est aussi une façon pour leur

micro finance de créer la cohésion avec ses clients. Pour Bernard Loussiangoyi, l'un des responsables au sein du groupe, il était judicieux de s'assurer de la bonne santé des agents car des journées entières dans les bureaux les exposent ainsi à beaucoup de maladies dues à l'immobilité.

De nombreuses participantes à cette marche ont loué l'initiative en souhaitant qu'elle se déroule régulièrement, la plupart d'entre elles n'ayant toujours pas le temps de s'adonner à la pratique sportive.

Les participantes ont également suivi des conseils d'un médecin afin de se maintenir toujours en bonne santé. Des animations diverses ont mis fin à cette activité.

Hervé Brice Mampouya

HOMMAGE

Le PCT se souvient de Marien Nguouabi

Le 41^e anniversaire de la mort de l'ancien président du Congo a été célébré, le 18 mars à Pointe-Noire, sur le thème « Marien Nguouabi, un exemple de modestie, de conviction et de détermination dans la lutte contre les antivaleurs ».

L'activité a été placée sous la houlette de Victore Foudi, président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de Pointe-Noire. C'est exactement à 14 h 30 que l'alarme marquant l'heure de l'assassinat du président Marien Nguouabi, fondateur du PCT, a retenti dans l'enceinte du siège de cette formation politique de la ville océane, suivie par le dépôt de la gerbe de fleurs sur la stèle érigée à son image par Victor Foudi. Lon a appris de l'évocation du thème faite à cette occasion que le fondateur du PCT était un homme d'une modestie et d'une sobriété légendaires. Il saluait toutes les personnes qu'il rencontrait au grand plaisir de la population. Pour cela, il est considéré par les membres de ce parti comme un homme politique atypique, engagé et déterminé. Selon cette évocation, Marien Nguouabi a axé son combat

contre plusieurs antivaleurs, notamment le népotisme, le tribalisme, le régionalisme, la fraude, la concussion, le favoritisme, le détournement des fonds publics et autres. Interrogé sur le sens du thème choisi cette année, Jean Théophile Ilobakima, secrétaire fédéral chargé de l'organisation et des ressources humaines du PCT Pointe-Noire, a eu les mots suivants : «*Le thème de cette commémoration invite l'ensemble des membres du PCT, en général, et ceux de la ville côtière, en particulier, à redoubler plus de vigilance en vue de barrer la route aux auteurs des comportements irresponsables et déviants afin d'assumer les lendemains meilleurs à la République du Congo.*»

Rappelons que Marien Nguouabi a été assassiné le 18 mars 1977, cinq jours après avoir rencontré les femmes de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo. Au cours de cette rencontre, il avait déclaré : «*Lorsque ton pays est sale et manque de paix durable, tu ne peux lui rendre sa propreté et son intégrité qu'en le lavant avec ton sang* ». Ainsi, cette déclaration fait penser aux membres de ce parti à une



Les membres du PCT Pointe-Noire

catégorie d'hommes dont le passage sur terre reste à jamais graver dans la mémoire collective d'un peuple. Ces retrouvailles ont

connu la présence d'Alexandre Honoré Paka, membre du bureau politique de ce parti.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Le premier maxi single de Darcy le Parrain bientôt sur le marché

Originaire de Brazzaville et leader du groupe Star Musica, l'artiste va lancer son oeuvre intitulée «Face à face» d'ici à deux mois.



Darcy le Parrain crédit photo Adiac

de dévoiler un peu plus son projet à travers un entretien avec «*Les Dépêches de Brazzaville*». «*Cela fait près de trois ans que nous avons commencé à travailler sur ce projet. Mon producteur et moi, nous avons fait un travail de fond d'une manière professionnelle. Aujourd'hui, l'album est presque fini. Plus que deux mois et le public va découvrir un produit*

de qualité, avec des chansons qui ne vont jamais tomber dans l'oubli. », a dit Darcy le Parrain.

En effet, pour son tout premier opus, le public va découvrir l'immense talent de cet artiste polyvalent qui s'est forgé une réputation à toute épreuve depuis un certain temps. Son timbre musical et son style font de lui l'un des gardiens de l'authenticité de la rumba congolaise. Ses chansons parlent d'amour et des faits sociaux dans un style propre à lui-même. Il arrive à toucher toutes les couches sociales.

Notons que pour la promotion de son maxi single, Darcy le Parrain, accompagné de son producteur, va effectuer une tournée nationale et africaine.

Hugues Prosper Mabonzo

L'attente est presque finie pour les fans de Darcy le Parrain, son tout premier maxi single vient d'être dévoilé. Pour accompagner l'annonce de cet opus, l'artiste a lâché sur les chaînes de la place un extrait exclusif, comme pour marquer son soulagement d'avoir enfin achever le projet.

Le clip a épaté de nombreuses personnes qui attendent découvrir le reste de l'album. Entre les voix douces et les ballades instrumentales, ce maxi single est un vrai bonheur pour les oreilles. Composé de quatre titres parmi lesquels «*Face à face*», «*Tania*», «*Sacrifice*» et «*Envoûtement*», ce maxi single est produit par la maison Mb production que dirige Médard Bongo.

Mais en attendant sa sortie officielle, Darcy le Parrain a décidé

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Dépliants



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

DONATION

L'ambassade d'Italie et le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza soutiennent l'école spéciale Case Dominique

Les deux institutions ont apporté, la fin de la semaine dernière à Brazzaville, une aide multiforme en nature et en espèce au centre spécialisé pour enfants avec handicap.

L'ambassadeur d'Italie en République du Congo, Andrea Mazzella, et la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, ont remis un don à l'école spéciale Case Dominique, dans le troisième arrondissement, Poto-Poto. Ce don comporte, entre autres, des jeux éducatifs, des instruments de musique, du matériel didactique et des denrées alimentaires. Un chèque y a été également remis pour subvenir aux besoins d'aptitudes des enseignants.

Cette aide est la bienvenue pour cette école spécialisée, placée sous la supervision de la sœur Ida Pélagie Louvouandou, dont les animateurs font un travail extraordinaire. Expliquant le sens de ce geste, l'ambassadeur Andrea Mazzella a déclaré: « Nous sommes venus aider cette école à survivre et à évoluer. C'est cela l'esprit qui nous amène aujourd'hui. On sait que c'est un petit geste, ce n'est pas la solution, mais on veut soutenir et encourager les gens qui travaillent ici, parce qu'ils font un grand travail. Je me réjouis que l'ambassade d'Italie et le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza posent cet acte qui est important pour ces enfants défavorisés. Nous tenons, une fois de plus, à féliciter celle qui est en charge de

la supervision de cette école. J'espère que prochainement, nous pourrons de nouveau apporter une autre contribution ».



L'ambassadeur d'Italie et la directrice générale du Mémorial remettant le don à la sœur Ida Pélagie Louvouandou/Adiac

Après la remise du don, Béline Ayessa a réagi en ces termes : « Lorsqu'on arrive ici, on voit bien que ce centre est une vé-

l'amour. Quand on voit ce qui se fait ici, on réalise aisément le sens de l'existence humaine et le pourquoi de notre présence sur terre. Ce sont des gestes qui restent et qui résistent à l'usure du temps. » Bénéficiaire du geste, la coordonnatrice de cette école,

la sœur Ida Pélagie Louvouandou, a remercié les donateurs. « C'est une action de grâce. Je remercie le Seigneur, parce que c'est son

œuvre, celle d'accompagner les jeunes, leur donner de l'espoir. C'est pour le Seigneur qu'on le fait. Je dis merci à ceux qui ont été des canaux pour pouvoir faire cette œuvre. », a-t-elle déclaré. Signalons que l'école spéciale de Poto-Poto regorge en son sein trois

cent dix-sept élèves tout niveau confondu. Elle fonctionne dans un système spécial où il y a d'abord une classe de remise en confiance (classe de détraumatisation) selon les problèmes de l'enfant. Après, commence la scolarité normale avec une classe de la maternelle jusqu'en cinquième. Pour l'instant, cet établissement n'a pas encore de classe de remise en confiance.

Bruno Okokana

SOUDAN

La Banque mondiale accorde 5 millions de dollars pour réduire les émissions liées à la déforestation

La Banque mondiale a accordé cinq millions de dollars américains au Soudan pour l'aider à réduire les émissions causées par la déforestation et la dégradation du milieu forestier, a annoncé dimanche un responsable soudanais.

Mohamed Othman al-Rebaki, ministre soudanais des Finances, a déclaré que cette aide est « un fonds supplémentaire concédé par la Banque mondiale, après la réussite de la première phase du programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation du milieu forestier ».

Le ministre des Finances a rencontré à cette occasion Adama Coulibaly, représentant local de la Banque mondiale.

« Cette aide est soumise par la banque à obligation d'être dépensée dans ce programme », a ajouté Othman al-Rebaki. Le programme en question, REDD+, a été mis en place, il y a six ans, avec le Soudan dans le but de réduire les émissions, de lutter contre la sécheresse et de réduire la pauvreté dans le pays.

Le programme REDD+ est un projet de lutte contre les effets du changement climatique. Il est soutenu par le programme de l'ONU pour la Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD), et vise à établir des partenariats avec des pays en voie de développement pour les aider à appliquer les exigences du REDD+ et à atteindre les objectifs fixés par l'ONU pour recevoir les paiements subséquents.

REDD+ vise à définir des critères pour mesurer et classer les forêts, à mettre en place des programmes de suivi, et à évaluer et vérifier le respect des accords de lutte contre le changement climatique financés par la Banque mondiale et divers autres bailleurs.

Xinhua

VIENT DE PARAÎTRE

«Le roman historique de la Conférence nationale souveraine» de Mfumu

L'ouvrage de 358 pages est une compilation des dépêches de l'Agence congolaise d'information publiées pendant le temps qu'a duré la Conférence nationale souveraine, du 25 février au 10 juin 1991.

L'auteur a affirmé que la complexité des sujets abordés ainsi que les péripéties connues au cours des retrouvailles nationales justifient le titre de l'ouvrage. Par ailleurs, Mfumu Di Fua Di Sassa a indiqué que du multipartisme, il ne retient que la liberté de la presse.

Selon lui, cinq mois d'échange sur la vie du Congo pendant la conférence nationale souveraine ont été un échec. « Au fond, au vu des acteurs présents dans la salle, la conférence nationale, cette montagne d'illusions et de prétentions, allait accoucher d'une souris. La moisson fut maigre. », écrit l'auteur.

En outre, Mfumu s'interroge sur les avancées positives enregistrées par le Congo depuis la fin de la conférence. Sa réponse est mitigée. « Une transition non maîtrisée aux conséquences dramatiques, une nouvelle Constitution qui pose très rapidement des problèmes d'interprétation, tout au long de la première République post-conférence nationale, la guerre du 5 juin a fermé



Dr Mfumu Di Fua Di Sassa

la parenthèse de la Conférence nationale souveraine, ouverte avec la transition dirigée par le Premier ministre, André Milongo. », a-t-il noté.

De son côté, lisant entre les lignes l'ouvrage, le Pr Grégoire Lefouoba a exhorté les Congolaises et les Congolais à consulter régulièrement ce livre qui, selon lui, fournit des matériaux indispensables pour porter les mots et examiner les maux qui enferment la pratique politique au Congo. « Le

livre que vient de publier Mfumu est une invite à reconstruire de manière digne notre histoire en la captant des méandres de l'oubli

volontaire, de la manière honteusement sélective, comme le suggère fort opportunément Paul Ricœur. », a indiqué Grégoire Lefouoba, avant de conclure que cet ouvrage est un miroir pour tous ; s'interrogeant par la même occasion sur ce que sont devenus les actes de la conférence nationale souveraine.

« L'histoire ne s'invente pas, mais elle peut être déformée, la vérité non plus ne s'invente, elle est. Seul le mensonge est une invention de l'esprit. », a-t-il conclu.

Qui est Mfumu ?

Docteur en Sciences de l'information et de la communication, il a occupé plusieurs fonctions dans l'administration publique congolaise avant de démissionner de la fonction publique en 1982. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur les différents aspects de la culture. Il a été également fonctionnaire international au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Roger Ngombé